

OCTOBRE-NOVEMBRE 2007

OSCE
MAGA
ZINE

L'Initiative environnement et sécurité :
de l'analyse à l'action

Le partenariat « exemplaire » entre Skopje et l'OSCE franchit
le cap des 15 ans

Les 15 ans du Forum pour la coopération
en matière de sécurité

Trouver des solutions pour une planète menacée



opinions exprimées dans les articles sont celles de leurs auteurs et ne reflètent pas nécessairement la position officielle de l'OSCE et de ses États participants.

Rédaction : Patricia N. Sutter
Conception : Nona Reuter
Impression : Manz Crossmedia

Veuillez envoyer vos commentaires et contributions à :
osce-magazine-at@osce.org

Section de la presse et de l'information
Secrétariat de l'OSCE
Kärntner Ring 5-7
A-1010 Vienne (Autriche)
Tél.: (+43-1) 514 36-278
Fax: (+43-1) 514 36-105

L'Organisation pour la sécurité et la coopération en Europe œuvre en faveur de la stabilité, de la prospérité et de la démocratie dans 56 États grâce à un dialogue politique sur des valeurs partagées et à des activités concrètes qui changent durablement les choses.

Présidence de l'OSCE en 2007 : Espagne

Structures et institutions de l'OSCE

Conseil permanent de l'OSCE, *Vienne*
Forum pour la coopération en matière de sécurité, *Vienne*
Secrétariat, *Vienne*
Représentant de l'OSCE pour la liberté des médias, *Vienne*
Bureau des institutions démocratiques et des droits de l'homme, *Varsovie*
Haut Commissariat pour les minorités nationales, *La Haye*
Assemblée parlementaire de l'OSCE, *Copenhague*

Opérations de terrain

Caucase

Bureau de l'OSCE à Bakou
Mission de l'OSCE en Géorgie
Bureau de l'OSCE à Erevan
Représentant personnel du Président en exercice pour le conflit dont la Conférence de Minsk de l'OSCE est saisie

Asie Centrale

Centre de l'OSCE à Achgabat
Centre de l'OSCE à Astana
Centre de l'OSCE à Bichkek
Centre de l'OSCE à Douchanbé
Coordonnateur des projets de l'OSCE en Ouzbékistan

Europe orientale

Bureau de l'OSCE à Minsk
Bureau de l'OSCE en Moldavie
Coordonnateur des projets de l'OSCE en Ukraine

Europe du Sud-Est

Présence de l'OSCE en Albanie
Mission de l'OSCE en Bosnie-Herzégovine
Mission de l'OSCE en Croatie
Mission de l'OSCE au Kosovo
Mission de l'OSCE au Monténégro
Mission de l'OSCE en Serbie
Mission de contrôle de l'OSCE à Skopje chargée d'éviter le débordement du conflit

Message du Chef de l'Équipe spéciale de la Présidence espagnole de l'OSCE

La Réunion du Conseil ministériel de l'OSCE à Madrid est en vue et se rapproche de jour en jour. Le moment est venu pour chacun d'entre nous — la Présidence, les institutions et les États participants — d'unir nos efforts pour faire en sorte que cet événement soit un succès. Incontestablement, les quelques prochaines semaines seront les plus exigeantes et les plus difficiles de l'année. Le temps passe vite et une bonne partie du travail important reste à faire.



OSCE/MIKHAIL LEVSTAFEV

Il y a plus de neuf mois, l'Espagne a assumé les tâches de la Présidence de l'OSCE. Nous étions déterminés à développer et à consolider encore cette Organisation, que nous considérons comme si importante pour notre sécurité commune. Dans le même temps, notre idéalisme était tempéré de réalisme. Nous savions pertinemment que, dans une organisation politique fondée sur la règle du consensus, tout résultat souhaité dépendrait d'un dialogue franc et ouvert et de la volonté politique de chacun de ses membres.

Lors d'une récente réunion du Conseil de sécurité des Nations Unies à New York, le Président en exercice et Ministre des affaires étrangères Miguel Ángel Moratinos a qualifié l'année 2007 d'année de défis pour l'OSCE. « Il est nécessaire de demander de nouveau aux États participants d'unir leurs efforts pour surmonter les difficultés, dans le but de rapprocher les positions et de laisser de la place à un consensus constructif, » a-t-il déclaré.

Il faisait allusion aux conflits non résolus ; à la décision sur la Présidence de l'OSCE en 2009 ; à l'impasse persistante concernant la mise en œuvre du Traité sur les Forces armées conventionnelles en Europe (FCE) ; au rôle futur de l'OSCE face aux menaces pour la sécurité environnementale ; à la lutte contre le terrorisme, l'intolérance et la discrimination ; et à la modernisation plus avant de nos structures et institutions.

Ce ne sont là que quelques unes des nombreuses questions difficiles que nous devons affronter lors du Conseil ministériel à Madrid. La façon dont nous y répondrons ne déterminera pas seulement l'issue de la Réunion, mais définira également l'agenda de l'OSCE pour l'année à venir et bien au-delà dans le XXI^e siècle.

Il ne s'agit pas de minimiser le travail dur et dévoué accompli chaque jour dans toutes les dimensions des activités de l'Organisation. L'article principal du présent numéro du *Magazine de l'OSCE* sur la recherche de solutions coopératives dans le domaine de l'environnement explore un problème qui tient à cœur à la Présidence espagnole. Le reste de la publication également révèle l'ampleur de notre engagement à consolider l'OSCE et à la faire mieux connaître. Les articles ne laissent aucun doute que, quoique nous entreprenions, notre objectif premier est de parvenir à une intégration, une unité et une cohérence accrues.

Ambassadeur José Ángel López Jorrín
Madrid, le 10 octobre 2007

Dans ce numéro



L'Initiative environnement et sécurité : de l'analyse à l'action 4
Par David Swalley

Entretien avec Svetlana Geleva
Le partenariat « exemplaire » entre Skopje et l'OSCE franchit le cap des 15 ans 8
Par Sarah Broughton

La gestion des rouages de l'observation des élections 12
Par Klas Bergman et Urdur Gunnarsdottir



HAUT COMMISSAIRE POUR LES MINORITÉS NATIONALES
Entretien avec Rolf Ekéus
Intégration et diversité : appliquer la même formule dans tout l'espace de l'OSCE 15
Par Virginie Coulloudon

Le Norvégien Knut Vollebaek est le nouveau Haut Commissaire pour les minorités nationales 17



Asie centrale : Modernisation de l'éducation pour une palette de cultures 18
Par Dmitri Alechkevitch

LES 15 ANS DU FORUM POUR LA COOPÉRATION EN MATIÈRE DE SÉCURITÉ
Lentement mais sûrement, la sécurité coopérative émerge : Relever les défis du changement 20
Par l'Ambassadrice Barbara Gibson



Des négociations sur des rêves, de l'Atlantique à l'Oural 22
Par Pierpaolo Tempesta

L'élaboration de normes et au-delà : création d'un forum pour les préoccupations communes 23
Par Donna Phelan

Souvenir des péripéties ayant jalonné le chemin du Forum pour la coopération en matière de sécurité 24
Par Andrei I. Vorobiev



FORMATION EN MATIÈRE DE SÉCURITÉ SUR LE TERRAIN
S'attendre à l'inattendu 25
Par Mikhail Evstafiev

Première et dernière de couverture : « Vivre sur un fond marin », série de photographies de la mer d'Aral prises par le photographe kazakh Shamil Zhumatov qui a remporté le premier prix du premier concours de photographie de l'OSCE, parrainé par la Présidence espagnole. (voir page 7)

www.osce.org









L'Initiative environnement et sécurité : de l'analyse à l'action

À première vue, détruire des restes de pesticides en Moldavie, enquêter sur l'impact des incendies de terres non cultivées au Haut-Karabakh et dans ses alentours, et promouvoir les meilleures pratiques dans le cadre de la fermeture de mines en Europe du Sud-Est n'ont que peu en commun. Mais, à y regarder de plus près, toutes ces activités exigent de combattre des dangers pour l'environnement dus à l'homme qui sont susceptibles d'avoir des effets dévastateurs sur les communautés locales et leurs voisins.

PAR DAVID SWALLEY

Empêcher ces menaces de déborder des frontières nationales et les transformer en occasions de renforcer la confiance entre États est la tâche ambitieuse que l'Initiative environnement et sécurité (ENVSEC) s'est fixée. Lancé en 2003, ce partenariat interinstitutions unique en son genre tire parti des atouts et des ressources de l'OSCE et du PNUE, du

Eastern Europe

-  Environment and security priority areas
-  Areas under environmental stress
-  Areas contaminated by the Chernobyl explosion
-  Strongly polluted coastal areas
-  Important nature: near-border protected areas and transboundary regions of high ecological importance
-  Nuclear power plants (operating / closed)
-  Past / current (frozen) conflicts
- Land and territorial disputes**
 -  Inter-state disputes in the process of international or bilateral resolution
 -  Inter-ethnic disputes

PNUD, de la CEE-ONU et du Centre régional pour l'environnement en Europe centrale et orientale (REC). Le Programme pour la sécurité par la science de la Division diplomatie publique de l'OTAN en est devenu un partenaire associé en 2004.

Commençant par un examen sur place des zones « à risques », les six partenaires coopèrent étroitement avec les gouvernements et font appel aux connaissances et au savoir-faire locaux en Asie centrale, dans le Caucase du Sud, en Europe du Sud-Est et en Europe orientale pour aboutir à un programme de travail structuré. Ces efforts collectifs ont donné lieu à plusieurs évaluations environnementales régionales qui ont, à leur tour, conduit à ce jour à l'élaboration de plus de 70 projets. L'accent est mis sur le développement des compétences, le renforcement des institutions, l'élaboration de politiques, la sensibilisation et la mise en œuvre de mesures pratiques pour remédier à des problèmes environnementaux spécifiques.

Avec son approche globale de la sécurité, l'OSCE fait bénéficier l'Initiative ENVSEC de précieux atouts : son réseau de bureaux extérieurs et sa vaste gamme de contacts avec les autorités nationales, les experts environnementaux locaux et les ONG qui s'occupent des problèmes écologiques.

« Peut-être la contribution la plus importante de l'OSCE à l'Initiative réside dans le fait qu'elle place les préoccupations environnementales les plus pressantes à un niveau plus élevé sur l'agenda politique des États participants à Vienne et dans d'autres capitales, » explique Bernard Snoy, le Coordonnateur des activités économiques et environnementales de l'OSCE. « Les pays se voient offrir la possibilité de participer à un dialogue et de coopérer entre eux pour trouver des solutions durables avant que l'insécurité n'engendre la confrontation ou n'attise les flammes de conflits existants. »

CAUCASE DU SUD

Ce principe de l'alerte précoce sous-tend l'action de l'Initiative ENVSEC dans le Caucase du Sud, où des tensions qui couvent depuis longtemps ont fait peser des pressions supplémentaires sur l'écosystème commun à l'Arménie, à l'Azerbaïdjan et à la Géorgie. En réponse à une demande des trois gouvernements, les partenaires de l'Initiative ont analysé l'état des ressources naturelles transfrontières, y compris la qualité et la quantité d'eau dans le bassin de la Koura et de l'Araxe/Aras, qui est une source essentielle d'eau douce pour les trois pays et leurs zones de conflits gelés.

« L'Initiative joue un rôle utile de rapprochement entre les

Les partenaires de l'OSCE dans le cadre de l'Initiative environnement et sécurité sont les suivants :

PNUD	Programme des Nations Unies pour le développement
PNUE	Programme des Nations Unies pour l'environnement
OTAN	Organisation du Traité de l'Atlantique Nord
CEE-ONU	Commission économique des Nations Unies pour l'Europe
REC	Centre régional pour l'environnement en Europe centrale et orientale

www.envsec.org • www.osce.org/eea

populations des deux côtés du conflit dans la région de l'Ossetie du Sud par des projets environnementaux mutuellement bénéfiques, » déclare Zaal Lomtadze, le Vice-Ministre géorgien de l'environnement.

D'autres projets gérés par l'OSCE dans le cadre de l'Initiative environnement et sécurité s'efforcent de combler des lacunes recensées au cours du processus de fixation des priorités : formation des juges pour comprendre les accords environnementaux multilatéraux, établissement de centres d'information sur l'environnement et travail avec les mairies pour élaborer des plans d'action portant sur les questions environnementales urbaines.

EUROPE ORIENTALE

Comment l'Initiative environnement et sécurité traduit-elle en actes sa philosophie sous-jacente ? L'évaluation environnementale axée sur l'Europe orientale, achevée en mai dernier, illustre comment les principaux objectifs et les principales activités sont portés par un fort sentiment d'appropriation nationale et régionale.

En réponse à des demandes émanant des Gouvernements biélorusse, moldave et ukrainien, et faisant suite à des rapports de leurs Ministères de l'environnement, l'Initiative a mené des consultations étendues avec un groupe diversifié de représentants nationaux constitué de fonctionnaires gouvernementaux, de scientifiques et de membres d'ONG environnementales. Leurs plus grandes préoccupations ont été résumées et publiées dans un rapport régional détaillé de 100 pages en anglais et en russe, comportant des cartes faisant apparaître les problèmes environnementaux qui posent le plus grand risque pour la sécurité et la stabilité.

La très grande quantité de données recueillies jette des bases solides pour des programmes de travail pluriannuels,



Mission d'évaluation environnementale conduite par l'OSCE dans les territoires touchés par les incendies dans la région du Haut-Karabakh et aux alentours

Les grands incendies de zones non cultivées ont été au centre de cette activité menée en octobre 2006, qui a bénéficié d'un concours financier de l'Initiative. Une équipe internationale a travaillé aux côtés d'experts locaux venus de part et d'autre de la ligne de contact pour étudier l'ampleur de l'impact des incendies sur l'environnement. Ils ont également formulé des recommandations visant à combattre les conséquences néfastes des incendies et à renforcer les capacités nationales pour prévenir et maîtriser des incidents similaires à l'avenir.



PHILIP PECKLUND UNIVERSITY

Promotion des meilleures pratiques dans le cadre de la fermeture de sites miniers en Europe du Sud-Est

La fuite de cyanure provenant d'un bassin de retenue des résidus miniers qui s'est produite à Rosia Montana en Roumanie en l'an 2000 a constitué un sinistre rappel des effets désastreux qu'une catastrophe minière pouvait avoir sur les voies navigables transfrontières et sur la vie marine. L'Initiative environnement et sécurité a coordonné une évaluation des sites miniers les plus vulnérables en Europe du Sud-Est. Des communautés locales se sont associées à l'Initiative pour exécuter un certain nombre de projets de démonstration visant à réhabiliter les mines abandonnées et à développer les compétences techniques locales.

comportant des projets pratiques qui sont élaborés conjointement avec les pays participants. Travaillant en coopération avec les points de contact nationaux nommés par les ministères de l'environnement et des affaires étrangères, les partenaires de l'Initiative sont assurés que la conception et la mise en œuvre des projets se déroulent comme prévu et bénéficient du soutien des gouvernements hôtes.

Les activités de projet prévues dans le cadre du programme de travail de 2007 en Europe orientale sont déjà bien avancées. En Moldavie, déchets chimiques et pesticides sont recueillis et éliminés de manière sûre. La surveillance conjointe du Dniestr et du Prut – sources majeures d'eau potable et d'eau pour l'irrigation, la pêche et la production d'énergie – est activement promue et encouragée.

« La destruction de produits chimiques dangereux et de pesticides périmés constitue un excellent exemple de la façon dont les organisations internationales peuvent contribuer à résoudre des problèmes écologiques dans l'intérêt de la population moldave, » explique Emil Druc, Point de contact national de l'Initiative environnement et sécurité, qui est basé à Chisinau.

D'autres activités prévues ultérieurement en 2007 et l'année prochaine en Europe orientale se focaliseront sur les risques environnementaux et sécuritaires découlant des déchets industriels et miniers et des séquelles de la catastrophe de Tchernobyl.

ASIE CENTRALE

Dans la vallée de Ferghana, l'Initiative examine de près la question des mines d'uranium et des dépôts de pesticides abandonnés datant de l'ère soviétique ainsi que le grave danger qu'ils posent pour la santé des habitants et leurs moyens d'existence. La région étant également sujette à des tremblements de terre, à des glissements de terrain, à des inondations, à la sécheresse et à la déforestation, les partenaires de

l'Initiative prêtent leur concours aux communautés locales pour préparer des réactions coordonnées aux catastrophes naturelles et aux situations d'urgence. Récemment, l'Initiative a lancé des activités d'évaluation axées sur les risques environnementaux dans la région de la Caspienne orientale et du bassin de l'Amou-Daria, qui affectent le Kazakhstan, le Turkménistan, le Tadjikistan et l'Afghanistan.

NOUVELLE PRISE DE CONSCIENCE

Tandis que les effets planétaires du changement climatique continuent de susciter une nouvelle sensibilité de l'opinion à l'environnement, les responsables politiques et les communautés prennent conscience de l'urgence qu'il y a à élaborer des méthodes plus réfléchies de gestion et de surveillance de leurs ressources naturelles.

Pour de larges parties de l'espace de l'OSCE qui sont déjà vulnérables à la désertification, aux incendies de forêts et aux inondations, l'enjeu est sans précédent : le réchauffement global aggravera probablement leurs problèmes environnementaux, ce qui est susceptible d'avoir des conséquences négatives par delà les frontières tandis que les États sont aux prises avec des pénuries d'eau et d'énergie et une foule de problèmes socio-économiques liés à la migration.

Compte tenu du fragile équilibre écologique de la planète, l'Initiative environnement et sécurité est réellement une initiative opportune, qui permet aux États participants de l'OSCE d'influer sur l'interdépendance désormais indéniable entre l'environnement et la sécurité d'une façon coordonnée et coopérative.

David Swalley dirige l'Unité pour la sécurité et la coopération environnementale du Bureau du Coordonnateur des activités économiques et environnementales de l'OSCE.



OSCE/KILIAN STRAUSS

Destruction de produits chimiques dangereux en Moldavie

Les pesticides chimiques périmés stockés partout en Moldavie représentent un danger pour la santé humaine. La première phase du projet, achevée en juin 2007, a été exécutée conjointement dans le cadre de l'Initiative par la Mission de l'OSCE en Moldavie et l'Agence OTAN d'entretien et d'approvisionnement. Après avoir été soumises à des analyses en laboratoire, 1 200 tonnes de produits chimiques et de pesticides ont été reconditionnées et stockées dans des entrepôts.

Octroi de moyens d'agir à l'Initiative pour l'environnement et la sécurité



Région du Haut-Karabakh. Des experts de la mission d'évaluation environnementale dirigée par l'OSCE reviennent d'un site d'inspection.

L'Initiative environnement et sécurité est rendue possible grâce à des contributions volontaires provenant notamment de l'Allemagne, de l'Autriche, de la Belgique, du Canada, de l'Espagne, des États-Unis d'Amérique, de la Finlande, de la Hongrie, de l'Italie, de la Norvège, des Pays-Bas, de la République tchèque, de la Suède et de la Suisse.

L'Initiative est particulièrement redevable au Gouvernement canadien, dont les généreuses contributions ont permis aux activ-

ités de prospérer. Récemment, une évaluation indépendante de l'Initiative, financée par l'Agence canadienne de développement international, a conduit le Gouvernement à insuffler un montant de 2,9 millions d'euros dans l'Initiative pour la période de 2007 à 2009.

« La raison pour laquelle le Canada est si fermement attaché à l'Initiative environnement et sécurité est claire », déclare l'Ambassadrice Barbara Gibson, qui est à la tête de la délégation canadienne à l'OSCE. « Réduire les menaces potentielles pour l'environnement contribue pour beaucoup à exécuter le mandat de l'OSCE en matière d'alerte précoce, de prévention des conflits, de règlement des conflits et de relèvement après un conflit. »

En outre, l'approche de l'Initiative, en particulier en ce qui concerne le recours à des méthodes scientifiques, l'accent mis sur la promotion de la coopération entre États pour surmonter les tensions et ses efforts visant à renforcer les capacités et les institutions, cadre avec les efforts déployés par le Canada pour promouvoir la sécurité environnementale.

« À titre d'exemple, la mission d'évaluation environnementale dans les zones touchées par des incendies dans le Haut-Karabakh et ses alentours est importante en ce sens qu'elle a réuni des personnes pour coopérer sur un problème non-politique d'intérêt commun, » déclare l'Ambassadrice Gibson.

« Le Canada souhaiterait encourager l'OSCE à continuer d'être à l'affût d'occasions similaires de promouvoir la paix et la stabilité grâce à la coopération environnementale. »

À propos de la couverture : Vivre sur un fond marin

« Je n'ai jamais rien remporté avant cela, » déclare Shamil Zhumatov de son bureau de l'agence Reuters à Almaty (Kazakhstan). « Le premier prix du concours de photographie organisé par l'OSCE était le premier de ma carrière. Outre le fait que j'ai également reçu un Canon EOS-30D, mon premier appareil photo depuis longtemps, cette reconnaissance signifie beaucoup pour moi. »

Âgé de 36 ans, le diplômé en journalisme – le seul d'une grande famille de 12 médecins – explique qu'il était trop pris par son travail de photographe pour Reuters depuis 1994 pour accorder beaucoup d'attention aux concours de photographie.

« J'apprécie ce que je fais chaque jour – photographier les événements dans les pays d'Asie centrale, » indique-t-il. « C'est ma contribution à une meilleure compréhension des problèmes de la région. »

Chaque fois qu'il le peut, il aime prendre ses distances par rapport au rythme rapide des nouvelles de dernière minute. Pour le premier concours de photographie de l'OSCE, qui était parrainé par la Présidence espagnole, M. Zhumatov a présenté une série de photos prises dans les villages de pêcheurs kazakhs de Karateren et de Zhalanash, ainsi qu'à Aralsk, le centre régional.

« C'était en avril 2001 et je n'y suis plus retourné depuis, car il est difficile d'organiser un aussi long voyage, » déclare-t-il. « J'ai entendu dire que la vie y était devenue un peu moins dure, mais c'est encore assez loin d'être un paradis. »

« L'histoire de la mer d'Aral a été racontée de nombreuses fois, mais les photos de Shamil Zhumatov montrent non seulement le désespoir des habitants de la région, mais illustrent également certains des changements positifs qui y sont survenus, » a déclaré

Carlos Sánchez de Boado y de la Válgoma, le chef de la délégation espagnole à l'OSCE, lorsqu'il a annoncé les noms des gagnants du concours en mai dernier.

« Elle a perdu plus de la moitié de sa superficie initiale et est devenue salée, la diversion à des fins d'irrigation asséchant peu à peu ce qui était naguère une des mers intérieures les plus vastes au monde. Après l'achèvement d'un nouveau barrage et d'autres projets dans la partie septentrionale de la mer d'Aral, l'eau douce revient. »

Le thème du premier concours de photographie de l'OSCE était « La terre et l'eau, protégeons notre fragile envi-

ronnement ». Des centaines de candidatures, accompagnées de près de 2 000 photos, ont été reçues de 36 des 56 États participants de l'Organisation.

Les photos lauréates figurent sur le site Web de l'OSCE. Elles ont également été exposées lors du quinzième Forum économique et environnemental de l'OSCE, du 21 au 23 mai 2007. Tenue à Prague, cette manifestation avait pour thème la dégradation des terres, la contamination des sols et la gestion de l'eau.



En 2006, le *New York Times* a illustré son article consacré à la mer d'Aral par cette photographie de pêcheurs prise à proximité de Karateren par Shamil Zhumatov.



Shamil Zhumatov



PHOTO COURTESY OF FAKTI NEWSPAPER

ENTRETIEN AVEC SVETLANA GELEVA

Le partenariat « exemplaire » entre Skopje et l'OSCE franchit le cap des 15 ans

Aucune fonctionnaire de l'ex-République yougoslave de Macédoine ne connaît sans doute mieux les travaux de l'OSCE que Svetlana Geleva. En sa qualité de Directrice des affaires multilatérales au Ministère des affaires étrangères, elle est la principale interlocutrice officielle de la Mission de contrôle de l'OSCE à Skopje chargée d'éviter le débordement du conflit, la présence de terrain la plus ancienne de l'Organisation. À l'occasion de la quinzième année de fonctionnement de la Mission, Mme Geleva fait le point de ses réalisations et de celles des dirigeants et des citoyens du pays, en particulier après la crise de 2001. Dans un entretien avec Sarah Broughton pour le *Magazine de l'OSCE*, elle déclare que « la manifestation la plus évidente du succès de la Mission résidera dans le fait que son assistance cessera d'être nécessaire ».

sont intensifiés. Outre ses tâches en matière de contrôle — dont elle avait du mal à s'acquitter comme il convient en raison de sa taille réduite — la Mission s'employait surtout à établir des rapports politiques et proposait ses bons offices dans un certain nombre de situations délicates faisant intervenir des questions relatives aux minorités. Depuis, je participe aux affaires concernant l'OSCE en général et à la coopération avec la Mission en particulier.

Comment caractériseriez-vous les relations entre le Ministère des affaires étrangères et la Mission de l'OSCE au cours des 15 années écoulées ?

Depuis le début de la Mission, le Ministère des affaires étrangères lui a servi de point focal et d'intermédiaire pour la liaison avec les autres ministères et institutions. Nous avons parfois eu des difficultés, pour diverses raisons, à gérer le processus de coordination. C'était à cause tantôt d'un manque d'expérience ou de volonté de la part de certains membres de la Mission, tantôt d'une méconnaissance du rôle de la Mission de la part de certaines institutions macédoniennes.

Pour autant, nous avons toujours réussi à résoudre nos divergences en nous attachant à améliorer la coordination et à mieux nous comprendre mutuellement. Lors de la crise de 2001, notre coopération a été exemplaire.

Sarah Broughton : Quels sont vos premiers souvenirs de la Mission de contrôle de l'OSCE chargée d'éviter le débordement du conflit ?

Svetlana Geleva : Ils remontent à la deuxième moitié de 1992, lorsque j'ai commencé à travailler pour le Ministère des affaires étrangères. À l'époque, on était en train d'installer la Mission de l'OSCE en tant que première présence internationale en Macédoine. La Mission suscitait beaucoup d'enthousiasme, car nous avons fait campagne en faveur d'une reconnaissance internationale et d'une adhésion à l'OSCE et à d'autres organisations.

À la fin de juin 1996, j'ai été transférée au département qui s'occupe de l'OSCE au Ministère en qualité de responsable de secteur, et mes contacts avec la Mission se

Lac d'Ohrid, le 13 août 2001. Le Président macédonien Boris Trajkoski (qui a péri dans un accident d'avion en février 2004) fait une allocution à l'occasion de la signature de l'Accord-cadre d'Ohrid. Les Macédoniens et les Albanais de souche qui ont signé l'Accord ainsi que de hauts représentants de l'OSCE, de l'UE et de l'OTAN ont participé à la cérémonie.

Les renforcements successifs de la Mission en 2001 ont tous été effectués en coordination étroite avec le Ministère, agissant au nom du Gouvernement.

La Mission et le Ministère des affaires étrangères tenaient des réunions pour évaluer la situation sur le terrain sur la base des informations communiquées par les représentants des ministères compétents.

Nous discutons également du personnel nécessaire pour exécuter le mandat de la Mission et les tâches supplémentaires qui lui avaient été confiées. Bien entendu, nous avions quelques divergences de vues, mais nous avons tous travaillé durement sous la pression et la crainte d'évolutions négatives éventuelles dans le pays et avons réussi à trouver un terrain d'entente pour nous attaquer aux défis qui nous attendaient.

Je pense que c'est comme cela que les missions devraient travailler. Pour pouvoir exploiter les atouts de l'Organisation, elles devraient agir de bonne foi au mieux des intérêts tant du pays hôte que des opérations de terrain de l'OSCE.

Sur un plan plus personnel, grâce à cette communication et à cette coopération étroites, j'ai noué des amitiés durables avec beaucoup de gens qui s'étaient épris de la Macédoine et de sa population et qui souhaitaient véritablement faire œuvre utile.

Quelles ont été les réalisations les plus importantes de la Mission jusqu'ici ?

Elles sont nombreuses, mais j'estime qu'on ne saurait les dissocier de celles de nos propres citoyens et dirigeants. Après tout, la présence internationale de l'OSCE a principalement pour tâche d'aider les autorités nationales d'un État participant à relever un large éventail de graves défis.

Vous vous souviendrez que la Mission n'a pas participé directement à la négociation de l'Accord-cadre d'Ohrid de 2001. Toutefois, l'OSCE était représentée par Max van der Stoep, Envoyé spécial du Président en exercice, et des tâches importantes ont été confiées à la Mission dans l'Annexe C de l'Accord relative aux mesures de confiance, au perfectionnement de la police et à d'autres questions.

Je me souviens bien d'une réunion organisée au Ministère des affaires étrangères pour discuter du rétablissement de patrouilles de police régulières dans les régions où des combats avaient eu lieu durant le conflit. Conjointement avec le Chef de la Mission de l'OSCE Craig Jenness et ses spécialistes des questions de police, les fonctionnaires du Ministère de l'intérieur s'efforçaient de déterminer le personnel requis pour accompagner les patrouilles de police dans les

villages et d'établir un calendrier pour leur redéploiement.

L'Ambassadeur Jenness a déclaré que la police reviendrait à Shipkovic — ancien quartier général de l'Armée nationale de libération [des Albanais de souche] et serait en mesure de couvrir l'ensemble du territoire dans un délai de deux mois. Malgré l'optimisme dont j'avais toujours fait montre, même au plus fort de la crise, j'ai contesté cette estimation et nous avons fait un pari. Son estimation s'est révélée correcte, ce qui constitue un succès extraordinaire pour la Mission, notre police et nos citoyens. J'étais contente d'avoir perdu le pari.

Qu'est-ce qui différencie à votre avis le rôle de la Mission de l'OSCE de celui des autres organisations internationales ?

Un des principaux points forts de l'OSCE est constitué par sa souplesse, qui lui permet de prendre rapidement des décisions, notamment en temps de crise – comme en témoigne, par exemple, la rapidité avec laquelle la Mission de contrôle de l'OSCE chargée d'éviter le débordement du conflit a réagi aux événements de 2001. L'atout de l'Organisation réside dans son aptitude à se recentrer sur des priorités nouvelles. La valeur ajoutée qu'elle apporte est qu'elle œuvre efficacement mais de façon discrète dans divers domaines spécialisés.

Je souscris cependant pleinement au point de vue selon lequel les opérations de terrain de l'OSCE sont particulièrement bien adaptées à la gestion des crises et à la prévention des conflits ainsi que, dans une moindre mesure, au renforcement des institutions à long terme, notamment en Europe du Sud-Est où les processus d'adhésion à l'UE et à l'OTAN constituent les moteurs de réforme les plus puissants.

Qu'attendez-vous de la Mission à l'avenir ?

Je pense que la Mission devrait continuer à réduire ses effectifs conformément aux discussions qui ont eu lieu avec le Gouvernement. Les projections relatives à la réduction de ses effectifs se fondent sur une évaluation exhaustive des projets en cours et de l'assistance requise par les autorités macédoniennes.

Je ne pense pas, par exemple, que les deux postes extérieurs répondent à une nécessité quelconque. Kumanov devrait mettre un terme à ses opérations à la fin de l'année et Tetovo dans le courant de 2008. Il devrait également être mis fin au soutien apporté par la Mission à la décentralisation du pouvoir de l'administration nationale vers les administrations locales une fois la deuxième phase du processus achevée.



Originaire de Podgorica, au Monténégro, Svetlana Geleva s'est installée à Skopje après avoir obtenu son diplôme de philologie à l'Université de Belgrade.

Elle est membre de plusieurs commissions nationales s'occupant des droits de l'homme et des questions de sécurité et publie occasionnellement des analyses sur les questions de relations internationales intéressantes sa patrie d'adoption.

Il faudrait continuer à mettre l'accent sur l'état de droit, et en particulier sur les réformes judiciaires. Le moment venu, nous devrions également commencer à examiner une stratégie de sortie car, à long terme, la manifestation la plus évidente du succès de la Mission résidera dans le fait que son assistance cessera d'être nécessaire.

Comment considérez-vous l'OSCE en général et quel rôle envisagez-vous pour votre pays ?

La Macédoine apprécie hautement le rôle unique que joue l'OSCE en tant que forum de dialogue politique. Sa couverture géographique, la diversité de ses membres, sa vaste démarche, sa souplesse et son aptitude à évoluer et à relever les défis nouveaux sont autant d'éléments qui font de l'OSCE une organisation unique en son genre et toujours utile.

Nous avons bénéficié de notre participation à l'OSCE à différents niveaux. Indépendamment des activités de la Mission, la profonde implication du Haut Commissaire de l'OSCE pour les minorités nationales a débouché sur plusieurs initiatives. L'une de ces initiatives a consisté à créer l'Université de l'Europe du Sud-Est en vue d'étendre les possibilités d'enseignement supérieur dans des langues minoritaires. Nous avons fait appel aux compétences du Bureau des institutions démocratiques et des droits de l'homme (BIDDH) pour la rédaction de la loi électorale et de divers autres textes législatifs. Les recommandations des Missions d'observation du BIDDH ont aidé à améliorer notre processus électoral.

Le moment est maintenant venu pour notre pays d'accroître sa contribution. En particulier, l'Ambassadeur Arsim Zekolli, qui dirige notre délégation auprès de l'OSCE, préside le Comité pour les questions économiques et environnementales du Conseil permanent. Les questions dont traite le Comité sont à notre avis capitales pour l'approche globale de l'OSCE en matière de sécurité.

Nous collaborons également avec la Mission afin de permettre le transfert à d'autres États participants des modèles fructueux et des meilleures pratiques de la Macédoine. Pour ne vous en donner qu'un exemple, je me souviens que lorsque l'idée d'élaborer un modèle de police de proximité a été soumise pour la première fois à de hauts fonctionnaires des ministères de l'intérieur et des affaires étrangères, ceux-ci étaient quelque peu sceptiques mais ils ont accepté de la mettre en œuvre. La Mission et les deux ministères ont donc commencé à développer le concept à la fin de 2002.

Après quelques années seulement, divers groupes ont commencé à venir en Macédoine pour voir comment le concept fonctionnait dans la pratique afin de pouvoir l'appliquer dans d'autres situations. Tout récemment, la police norvégienne a effectué une visite et un de nos spécialistes du Ministère de l'intérieur s'est rendu en Géorgie pour dispenser une formation à la police de proximité.

La Mission avait initialement pour mandat d'éviter un débordement éventuel des tensions émanant des pays voisins dans vos zones frontalières. Aujourd'hui, à nouveau, les regards de la communauté internationale se portent sur un conflit potentiel lié au statut final du Kosovo. Quelles réflexions cela vous inspire-t-il ?

Il est vrai que la question du Kosovo continue à retenir l'attention dans la région et au-delà. Aussi difficile qu'ait pu être le passé récent, notre région et ses différents pays ont progressé sensiblement dans tous les domaines, en sorte que nous souhaitons bien entendu vivement que le règlement final contribue à la stabilité régionale et ne compromette pas nos propres réalisations.

Notre pays a soutenu la proposition de l'envoyé des Nations Unies Martti Ahtisaari en la considérant comme une bonne base pour un règlement final. Elle traite notamment de manière appropriée de la démarcation des frontières, qui revêt une grande importance pour la Macédoine. Nous espérons que les parties aborderont les nouveaux pourparlers de bonne foi et en conformité avec les principes de base du Groupe de contact. Il faudra pour cela du courage et de la sagesse, mais ce sont ces qualités qui font la différence.

Je pense que les perspectives européennes et euro-atlantiques de la région constituent une motivation puissante pour continuer à progresser et assurer une stabilité durable et que nous devrions tous consacrer entièrement notre énergie à ces processus interdépendants. Il n'y a tout simplement pas d'autre solution.

Sarah Broughton est responsable du développement des médias et porte-parole de la Mission de contrôle de l'OSCE à Skopje chargée d'éviter le débordement du conflit.



Mission de l'OSCE à Skopje chargée d'éviter le débordement du conflit

www.osce.org/skopje
info-mk@osce.org

L'Ambassadeur Giorgio Radicati, Chef de la Mission (au centre), et certains membres de son personnel posent pour une photo d'anniversaire sur le toit du siège de la Mission. « Vous êtes la force motrice et l'incarnation publique de l'Organisation. C'est un honneur que de travailler avec vous, » a déclaré Marc Perrin de Brichambaut, Secrétaire général de l'OSCE, en rendant hommage aux 188 agents nationaux et 68 agents internationaux de la Mission.

Skopje et l'OSCE : Les leçons du partenariat

Nous avons assisté à une coopération exemplaire entre l'OSCE, l'UE, l'OTAN et le Conseil de l'Europe lors de la crise sécuritaire de 2001. Leurs efforts concertés nous ont aidés à surmonter les difficultés auxquelles nous étions confrontés et à accomplir en peu de temps beaucoup de progrès remarquables. Bien entendu, cela n'aurait pas été possible si la volonté politique et la détermination de se lancer dans une phase de développement démocratique intense avaient fait défaut dans la société macédonienne.

Les résultats, sous la forme de vastes réformes administratives, législatives et judiciaires, ont été obtenus grâce à une coopération efficace entre ces organismes internationaux et les autorités macédoniennes.

Il s'est avéré que cela constituait une recette réaliste pour une transition démocratique réussie. L'engagement actuel de ces organisations en faveur de la réalisation de notre objectif prioritaire en matière de politique étrangère, à savoir la pleine intégration dans les structures euro-atlantiques, témoigne de leur aptitude à s'adapter aux besoins du pays. Le renforcement de la complémentarité, la prévention des doubles emplois, la planification stratégique et une bonne coordination entre eux ne sont pas simplement des slogans lancés lors de conférences internationales — ils sont effectivement mis en pratique. L'exemple macédonien montre que c'est ce qui se produit sur le terrain. — **Antonio Miloški, Ministre macédonien des affaires étrangères**



Au début des années 1990, nous, les dirigeants, nous heurtions à bien des difficultés pour résoudre les problèmes internes de notre pays. Nous nous inquiétions du fait que si notre approvisionnement en pétrole était coupé, notre économie s'effondrerait en quelques jours. Nous avons accueilli 65 000 réfugiés de Bosnie-Herzégovine. Les troubles internes s'aggravaient.

Tout en cherchant à satisfaire les besoins essentiels de la population et à maintenir la stabilité, nous gardions un œil inquiet sur le Kosovo, car nous étions convaincus que si un conflit s'y déclenchait, il s'étendrait rapidement à notre république et entraînerait inexorablement une nouvelle guerre balkanique. Afin de nous aider à préserver notre « oasis de paix », nous avons demandé l'aide de l'Organisation des Nations Unies, de la Commission européenne et de l'OSCE. — **Kiro Gligorov, premier président de l'État, qui a rempli deux mandats (de janvier 1991 à novembre 1999)**



Les anniversaires offrent l'occasion de regarder et de nous projeter en esprit vers l'avenir. Il ne fait pas de doute que de nombreux défis nous attendent encore.

Ayant collaboré étroitement avec les autorités pendant 15 ans, l'OSCE est fermement résolue à continuer d'apporter son soutien aux pays pour la mise en œuvre de lois fondamentales et pour l'instauration du climat politique fructueux qui est si important pour qu'il puisse se rapprocher des normes de l'OSCE.

Alors que nous réfléchissons à l'avenir, permettez-moi de rappeler la leçon cruciale qui se dégage de 15 années d'expérience. Cette leçon est celle du partenariat – entre l'OSCE et le Gouvernement hôte, entre l'OSCE et la société en général et entre tous les principaux acteurs impliqués dans le processus complexe de transformation.

Le partenariat est au cœur de toutes les réalisations de ce pays et de tout ce à quoi l'OSCE a eu l'honneur d'apporter son soutien. Il est vital d'assurer une bonne coordination et de conjuguer les efforts pour bien utiliser les ressources et obtenir le maximum de résultats.

L'OSCE a été mêlée à l'histoire de ce pays au cours des 15 dernières années, tout comme l'histoire de ce pays a été mêlée à celle de l'Organisation, et ce non seulement en raison de la présence de la Mission à Skopje chargée d'éviter le



Skopje, le 1er octobre, lors d'une cérémonie marquant le quinzième anniversaire de la Mission de contrôle de l'OSCE à Skopje chargée d'éviter le débordement du conflit. Le Premier Ministre Nikola Gruevski (au centre) avec l'Ambassadeur Giorgio Radicati, Chef de la Mission, et le Secrétaire général de l'OSCE.

débordement du conflit, mais aussi parce que le statut du pays lui-même est passé de celui d'observateur à celui d'État participant à part entière et très actif de l'Organisation.

Votre attachement aux idéaux de l'OSCE et à son approche globale de la sécurité se manifeste dans le maintien de votre rôle constructif et de votre interaction positive avec vos homologues politiques dans la région. — **Le Secrétaire général de l'OSCE, Marc Perrin de Brichambaut, à Skopje.**



BIDDH ET ASSEMBLÉE PARLEMENTAIRE DE L'OSCE

La gestion des rouages de l'observation des élections

Ses aspects essentiels au Kazakhstan

PAR KLAS BERGMAN ET URDUR GUNNARSDOTTIR

Nous sommes le samedi 18 août, peu avant que le bureau de vote No 78 d'Astana, capitale du Kazakhstan, n'ouvre ses portes à 7 heures. La directrice d'école Ludmila Alexandrovna Sainova, grande et imposante, donne des instructions de dernière minute à ses huit collègues de la commission du bureau de vote.

L'équipe constituée presque entièrement de femmes — elle ne compte qu'un seul homme — a veillé à ce que tout soit en ordre, y compris le système de vote électronique introduit en 2004. La main sur le cœur, ses membres chantent debout l'hymne national. Et les élections pour les sièges au *Majilis*, chambre basse du Parlement kazakh, sont bien parties.

Beaucoup d'électeurs inscrits dans la circonscription, au nombre d'un peu plus de 2 000, attendent depuis l'aube pour être les premiers dans la file. Des cadeaux sont prévus pour les lève-tôt : fers à repasser électriques, bouilloires et réveils. Un poste de télévision est réservé au plus vieil électeur de la circonscription.

L'ouverture de centaines de bureaux de vote dans tout le Kazakhstan marque l'abou-

tissement d'un processus préélectoral qui a été suivi de près pendant plus d'un mois par des spécialistes des élections du Bureau des institutions démocratiques et des droits de l'homme (BIDDH) déployés pour une période de longue durée. Peu de temps avant le jour des élections, ils sont renforcés par un important contingent de près de 400 observateurs de courte durée et de 57 parlementaires d'États participants de l'OSCE. Conjointement avec cinq observateurs de l'Assemblée parlementaire du Conseil de l'Europe (APCE), ils forment la Mission internationale d'observation des élections.

Les engagements signés par les États participants dans le Document de Copenhague 1990 énoncent les principes sous-tendant un système électoral véritablement démocratique. Destinée à améliorer le processus électoral, l'observation des élections s'appuie sur deux prémisses, à savoir, premièrement, que les gouvernements hôtes se sont engagés à tenir des élections démocratiques et, deuxièmement, que les observateurs ne font qu'observer et rien d'autre – ils sont neutres et ne s'occupent que du processus.

L'Assemblée parlementaire de l'OSCE a observé quelque 90 élections depuis 1993 et le BIDDH de l'Organisation plus de 150, y

Astana Kazakhstan.
L'équipe de statistique du BIDDH traite environ 2 000 formulaires émanant des observateurs de courte durée. Photo : BIDDH/Urdur Gunnarsdottir



Ludmila Alexandrovna Sainova supervise un bureau de vote.



Vérification du nom des électeurs dans le village de Karaotkel.

compris des élections locales, depuis 1996. Dans 56 cas environ, il s'est agi de collaborations BIDDH-Assemblée parlementaire, notamment lors de deux élections qui ont eu lieu au début de l'année en Serbie et en Arménie et d'une élection qui s'est tenue en Ukraine le 30 septembre. Depuis 1997, ces opérations conjointes sont régies par un accord de coopération, signé par le Président en exercice de l'OSCE et le Président de l'Assemblée parlementaire.

Au Kazakhstan, voici comment le partenariat entre le BIDDH et l'Assemblée parlementaire de l'OSCE s'est mis en place :

Vendredi 17 juillet. Un mois à l'avance, la mission d'observation du BIDDH de l'OSCE, conduite par l'Ambassadeur Lubomir Kopaj de Slovaquie, lance les opérations au Kazakhstan. Les tâches de la mission, composée d'une équipe de base comptant 19 membres et de 36 observateurs de longue durée de 18 pays, sont vastes et claires : outre qu'ils doivent préparer l'arrivée de près de 400 observateurs de courte durée, ses membres sont chargés d'étudier et d'analyser le paysage politique, les activités de campagne, le travail de l'administration électorale et des organes gouvernementaux compétents, la législation relative aux élections et sa mise en œuvre ainsi que l'environnement médiatique.

Afin de couvrir la plus grande partie possible de ce vaste territoire — le Kazakhstan est le neuvième pays au monde pour la superficie — les observateurs de longue durée se scindent en 18 paires.

Jeudi 9 août. Le chef de l'équipe électorale de l'Assemblée parlementaire, l'Ambassadeur Andreas Nothelle, représentant spécial à Vienne de l'Assemblée parlementaire de l'OSCE, arrive à Astana. Il se met immédiatement en relation avec l'équipe de base du BIDDH de l'OSCE, en commençant à communiquer et à coordonner intensément.

Samedi 11 août. Huit membres du Secrétariat international de l'Assemblée parlementaire installé à Copenhague, qui suivaient l'évolution des événements au Kazakhstan sur l'Internet et dans les médias depuis le début de la campagne, arrivent à Astana et à Almaty. Ils sont plongés instantanément dans les préparatifs frénétiques menés en prévision de l'arrivée des parlementaires de pays de l'OSCE. Les détails concernant les réservations d'hôtel, les horaires des vols, les séances d'information, le déploiement le jour des élections et le compte rendu du lendemain sont réglés et coordonnés.

Lundi 13 août. Les observateurs de courte durée arrivent peu à peu : 390 de 45 pays, plus 57 membres de l'Assemblée parlementaire de l'OSCE représentant 18 pays. Ces deux groupes sont placés sous la direction du Sénateur canadien Consiglio Di Nino, nommé Coordonnateur spécial par le Président en exercice de l'OSCE, le Ministre espagnol des affaires étrangères Miguel Angel Moratinos. Le Sénateur Di Nino est chargé de faire la déclaration postélectorale le 19 août au nom de l'OSCE et de la Mission internationale d'observation des élections.

À mesure que le scrutin approche, les événements se succèdent et les journées se prolongent tard dans la nuit.

Mercredi 15 août. La journée est consacrée entièrement à des séances d'information au Palais des Congrès, un des rares endroits d'Astana qui soit suffisamment spacieux pour accueillir les 390 observateurs de courte durée. Bien que beaucoup d'entre eux souffrent sérieusement d'un décalage horaire, les observateurs s'efforcent d'assimiler le maximum d'informations de base que leur communique l'équipe du BIDDH de l'OSCE sur les résultats de ses activités d'observation de longue durée, et notamment les conseils sur des questions pratiques comme la sécurité.

La tension dans la salle est palpable lorsque les observateurs, qui sont censés travailler par équipe de deux, découvrent où ils seront envoyés pendant les trois prochains jours et avec qui ils feront équipe. La règle veut que les partenaires ne doivent pas être de la même nationalité et qu'un observateur expérimenté soit associé à un nouveau venu.

Dans des lieux aux consonances exotiques comme Tushchikudyk, Bozanbai et Kyzylorda, les observateurs doivent suivre le déroulement du scrutin, rédiger des rapports sur chaque bureau de vote et les envoyer par télécopie à l'équipe de statistique du BIDDH à Astana.

Matinée du jeudi 16 août. Les observateurs montent à bord des avions et des autocars qui les emmèneront vers des destinations proches ou lointaines. À leur arrivée, ils se familiarisent sans perdre de temps avec les zones qui leur sont assignées et se préparent à la journée et à la nuit électorales à venir, qui promettent d'être longues.

Après-midi du jeudi 16 août et matinée du vendredi 17 août. Entretemps, à Astana, une autre série de séances d'informations a lieu, cette fois à l'intention des parlementaires. Parmi ceux qui y participent figurent les membres de l'équipe de base du BIDDH de l'OSCE et les représentants des médias nationaux, des partis politiques en présence et des ONG kazakhes.

Chacune des 28 équipes de deux membres de l'Assemblée parlementaire passe en revue, avec l'interprète et le chauffeur qui leur



Le Sénateur Consiglio Di Nino, Coordonnateur spécial de l'OSCE (à droite), et le Vice-président de la Douma d'État russe, Vladimir Pekhtin, qui était à la tête des observateurs de l'Assemblée interparlementaire de la CEI, s'entrelient des élections.

sont assignés, les activités prévues le jour des élections à Astana et à Almaty ainsi que, en plus des deux villes principales, à Karagandy et à Chimkent. À Astana, chaque équipe de parlementaires veille à couvrir aussi un petit village hors de la ville.

Samedi 18 août, jour des élections. En se référant à une longue liste de contrôle, les 450 observateurs se rendent dans quelque 2 000 bureaux de vote de tout le pays et font part de leurs impressions et de ce qu'ils ont constaté sur place à l'équipe de base du BIDDH de l'OSCE. Avec ceux des observateurs de longue durée, les rapports des observateurs de courte durée contribuent de façon décisive au principal message de la déclaration postélectorale commune, aux conclusions préliminaires et au rapport final, attendu deux à trois mois après l'élection.

Dimanche 19 août. Des discussions prolongées et parfois houleuses ont lieu avec la direction de la Mission internationale d'observation des élections. Le représentant spécial du Président en exercice de l'OSCE, l'Ambassadeur espagnol Eugenio Bregolat, écoute et observe attentivement.

On s'entend sur une déclaration postélectorale, dont le Sénateur Di Nino donne lecture à 16 heures dans la salle de bal de l'Hôtel Rixos d'Astana, flanqué par le parlementaire britannique David Wilshire de l'APCE, et l'Ambassadeur Lubomir Kopaj, représentant le BIDDH de l'OSCE.

Voici un extrait de cette déclaration :

« Lors de ces élections, les progrès bien-venus accomplis dans le processus préélectoral se sont reflétés dans le déroulement du scrutin, mais un certain nombre d'engagements de l'OSCE et de normes du Conseil de l'Europe n'ont pas été respectés, notamment en ce qui concerne des éléments du nouveau cadre juridique et le dépouillement. ...

« Les partis politiques ont été davantage en mesure de faire passer leurs messages aux électeurs, notamment par l'intermédiaire des médias, et l'administration électorale centrale a travaillé de manière transparente. Toutefois, certaines des nouvelles dispositions juridiques sont en contradiction avec les engagements de l'OSCE. ...

« Le scrutin a eu lieu dans le calme et les observateurs ont porté une appréciation positive sur son déroulement dans 95 pour cent des bureaux de vote où ils se sont rendus ... Le dépouillement n'a pas été effectué de manière transparente et a fait l'objet d'une appréciation négative dans 43 pour cent des bureaux de vote visités. »

L'effervescence des derniers jours touche à sa fin. Les préparatifs de la conférence de presse d'Astana, présidée par le porte-parole de l'Assemblée parlementaire, s'achèvent quelques minutes seulement avant que la salle se remplisse de journalistes. Le message postélectoral est transmis aux médias malgré une sonorisation peu coopérative et d'autres problèmes logistiques.

Les observateurs retournent à Astana pour rendre compte et pour savourer un *plov* et divers plats de mouton avant de rattraper du sommeil et de rentrer à la maison. Le petit hôtel-bureau de l'Assemblée parlementaire de l'OSCE se vide. Entretemps, au quartier général du BIDDH, le calme qui prévaut offre un répit bienvenu aux membres de l'équipe de base, qui reste encore une semaine.

En effet, une élection n'est terminée qu'après le décompte de chaque voix, le règlement des dernières plaintes et la publication des chiffres définitifs.

Klas Bergman est Directeur de la communication et porte-parole de l'Assemblée parlementaire de l'OSCE. Urdur Gunnarsdottir est porte-parole du Bureau des institutions démocratiques et des droits de l'homme de l'OSCE.

Intégration et diversité

Appliquer la même formule dans tout l'espace de l'OSCE



HENNING WERNER LEVNER

Il faut être à la fois philosophe, politologue et psychologue, mais surtout diplomate discret qui ne fait pas la une de l'actualité, c'est ainsi que Rolf Ekéus décrit son rôle au cours des six années qu'il a passées aux fonctions de Haut Commissaire pour les minorités nationales (HCMN). Dans un entretien qu'il a eu avec Virginie Coulloudon pour le *Magazine de l'OSCE* le 28 juin, juste avant sa dernière déclaration devant le Conseil permanent, le distingué diplomate suédois réaffirme sa conviction que les États ne peuvent se développer dans la paix et la sécurité qu'à la condition de préconiser des politiques d'intégration qui ne privent pas les populations minoritaires de la richesse de leur culture et de leur identité. L'Ambassadeur Ekéus explique que les travaux du HCMN conservent leur pertinence dans le monde d'aujourd'hui et pourquoi une Europe qui s'élargit, avec sa diversité croissante, serait bien avisée de suivre les principes qu'elle prône dans le reste de l'espace de l'OSCE.

Virginie Coulloudon : La « diplomatie discrète » est la marque du travail du Haut Commissaire. Est-ce une aide ou un obstacle ?

Ambassadeur Rolf Ekéus : Un des problèmes les plus aigus auquel nous nous heurtons face aux tensions interethniques tient au fait que les questions relatives aux minorités relèvent des affaires intérieures des pays. La Charte des Nations Unies de 1945 met l'accent sur l'intégrité territoriale et la souveraineté nationale pour tous. Le poste de HCMN, créé par les États participants au Sommet de la CSCE tenu à Helsinki en 1992,

remet cette philosophie en question, car le Haut Commissaire a besoin d'opérer à l'intérieur des pays.

La diplomatie discrète résout ce dilemme. Le mandat du HCMN stipule qu'il doit agir de manière confidentielle et discrète. La confidentialité permet d'instaurer une confiance mutuelle avec les représentants tant des minorités que de l'État. Je m'efforce de me mettre à la place des autres pour comprendre les facteurs qui ont façonné leur sens du moi. Ma tâche consiste à persuader ceux qui sont au pouvoir — qu'il s'agisse des plus hautes autorités d'un pays ou des responsables communautaires — d'écouter leur moi rationnel et non leurs propres intérêts afin de pouvoir changer leurs attitudes.

Si je me livrais à des dénonciations publiques, j'irais à l'encontre de l'idée même de réconciliation et de coexistence du HCMN. Je juge donc plus utile de déterminer les éléments qui peuvent susciter des conflits et la haine, plutôt que de me borner à accuser ou à critiquer.

J'ai bien entendu en mémoire des exemples où il aurait été utile de mobiliser l'opinion publique, mais la confiance est si fragile qu'on ne saurait recourir à une politique de dénonciation sans mettre les négociations en danger. Vous devez être suffisamment discipliné pour ne pas parler pour la galerie.

À propos de points de tension, la langue vient à l'esprit ...

Pour la population majoritaire, la langue d'État est un élément clé dans la constitution d'une nation-État. Nous soutenons les autorités dans les efforts qu'elles déploient pour favoriser l'intégration et édifier un État cohérent grâce à des politiques d'éducation destinées à rendre chaque citoyen mieux à même d'utiliser et de parler la langue d'État.

Mais nous sommes aussi d'avis que l'intégration devrait se faire dans le respect de la diversité — sinon il y a un risque de désintégration et de violence. Pour les groupes ethniques et les minorités, la langue maternelle est une question sensible. Nous soulignons toujours l'importance qu'il y a de préserver intégralement la richesse identitaire de toute minorité donnée et de

La Haye, le 18 juillet.
L'Ambassadeur Rolf Ekéus (à droite) et son successeur, l'Ambassadeur Knut Vollebaek, devant le bureau du Haut Commissaire pour les minorités nationales.

Rolf Ekéus a dirigé la délégation suédoise à la CSCE (1988-1992), où il a joué un rôle clé dans la rédaction de la *Charte de Paris pour une nouvelle Europe*. Il a été Ambassadeur aux États-Unis de 1997 à 2000.

Se remémorant des dizaines d'années de diplomatie bilatérale et multilatérale, il considère la période

1991-1997, où il a été Président exécutif de l'UNSCOM (Commission spéciale des Nations Unies sur le désarmement de l'Irak), comme ses « années les plus formatrices » qui l'ont préparé à l'exercice des fonctions de Haut Commissaire pour les minorités nationales à partir de juillet 2001. En dirigeant les inspec-

teurs des armements, « j'ai appris comment traiter avec des gens qui devaient affronter des situations extrêmement dangereuses et complexes, » se souvient-il.

« Mais en fait, rien ne vaut le poste de HCMN, » ajoute-t-il. « Vous allez tout droit au cœur même de la civilisation. »



HONWERNER LEUKER

ne pas priver les gens de leur accès à leur langue maternelle, à leur culture et à leur histoire.

Vous vous êtes également occupé activement des questions concernant les « États-parents ». Pourquoi cela est-il crucial pour votre travail ?

Les États-parents — qui sont habituellement des États voisins — sont souvent l'élément moteur des conflits ethniques. Par exemple, un État particulier peut-être tenté d'accorder la citoyenneté à des communautés voisines avec lesquelles il partage une identité ethnique en vue de les protéger, mais cela peut créer des complications et déboucher sur une crise internationale et même sur la violence.

Je pense avoir été ferme et clair sur le fait que c'est le pays où vit un groupe ethnique qui a la responsabilité et l'obligation de veiller au bien-être de ce groupe et que tout État-parent devrait respecter la souveraineté de ce pays.

Afin de veiller au respect de cette norme d'une manière responsable, nous aidons les États à conclure des traités et des arrangements bilatéraux fondés sur un système mis au point par le HCMN. Ce système a fait merveille en dépit de grandes difficultés.

En coopération avec le Conseil de l'Europe, nous avons mis sur pied une commission d'observation mixte Roumanie-Ukraine pour s'occuper de la situation des Roumains en Ukraine et vice-versa. Nous espérons qu'elle fera école en Europe. En Hongrie, en Roumanie et en Slovaquie, les dirigeants ont fait preuve d'une grande maturité en acceptant de coopérer sur les questions de minorités dans des circonstances politiques très délicates.

Vous vous êtes également occupé des « nouvelles minorités » et de leurs droits à ne pas subir de discrimination. Quels rapports cela a-t-il au juste avec l'espace de l'OSCE ?

Depuis un certain temps maintenant, de nombreux pays occidentaux de l'espace de l'OSCE enregistrent des taux faibles et parfois négatifs d'accroissement de la population. Ils s'efforcent désormais de régler les questions complexes liées à leurs nouvelles minorités — formées de gens qui sont venus principalement pour chercher du travail et pour des raisons économiques. Si force est de reconnaître que ces migrants ont une identité distincte, ils souhaitent aussi de plus en plus participer à la société dans laquelle ils vivent.

Après le 11 septembre, même les principaux intellectuels européens ont commencé à abandonner l'idée d'une intégration de la diversité en préconisant à la place de s'efforcer davantage d'assimiler. Je ne suis pas

contre cela, mais je suis fermement opposé à tout ce qui est forcé. L'Ouest devrait appliquer le même principe que celui qu'il prône dans le reste de l'espace de l'OSCE, à savoir celui de l'intégration dans le respect de la diversité.

J'ai engagé de plus en plus à faire preuve de prudence et de vigilance en ce qui concerne les pratiques discriminatoires à l'égard des nouveaux migrants dans nos sociétés occidentales. La série de recommandations hautement appréciées et d'un grand poids politique qui ont été élaborées sous l'égide du HCMN au sujet des droits des minorités dans des domaines tels que l'éducation, la langue, la participation à la vie publique, la radio-diffusion et la police sont, dans une certaine mesure, applicables aussi aux minorités « non traditionnelles » de l'Ouest.

Il est de fait que l'accroissement de la diversité devient une réalité dans une Europe qui s'élargit et, par conséquent, dans l'ensemble de l'espace de l'OSCE. Comment cela influe-t-il sur les questions dont s'occupe le HCMN ?

J'ai entamé des discussions avec l'UE sur l'incorporation des droits des minorités dans le cadre normatif européen et j'ai reçu le soutien de la Hongrie et de la Roumanie. Aux termes des critères de Copenhague de 1993 pour l'adhésion à l'UE, les pays candidats devraient respecter les droits des minorités. Or, la norme de l'UE en vigueur ne mentionne nulle part le fait que les États actuels de l'UE sont eux aussi tenus de respecter les droits des minorités. Il y a quelque chose d'intellectuellement faux à cela.

C'est la raison pour laquelle j'ai déployé beaucoup d'efforts en 2004 pour que le Traité constitutionnel de l'UE consacre les droits des minorités en tant que partie intégrante des droits de l'homme. J'y suis parvenu avec le concours de la Présidence irlandaise. Je lance un appel à l'UE pour qu'elle conserve cette clause dans le nouveau Traité de réforme simplifié.

Vos activités vous ont souvent conduit en Asie centrale. Quelle est l'approche que vous privilégiez pour la question des relations interethniques dans cette partie importante de l'espace de l'OSCE ?

Souvenez-vous qu'historiquement, la vallée de Ferghana [englobant des parties du Kirghizistan, du Tadjikistan et de l'Ouzbékistan] est une zone extrêmement complexe ; c'est là qu'ont eu lieu les incidents les plus violents.

Lorsque certains des dirigeants m'ont demandé de tenter de régler les problèmes bilatéraux d'origine ethnique entre leurs États, j'ai relevé ce nouveau défi immédiatement.

Nous sommes parvenus à la conclusion que le

meilleur outil serait constitué par des initiatives en matière d'éducation. L'éducation figure parmi les questions les plus délicates dans les relations interethniques. Les parents ne sont jamais aussi amers, en colère et menacés que lorsque l'on refuse à leurs enfants le droit au genre d'éducation qu'ils méritent selon eux.

En novembre 2006, après des préparatifs qui ont duré un an, nous avons organisé à Tachkent une réunion durant laquelle nous avons lancé un processus structuré d'amélioration de l'éducation pour les minorités de la région grâce à des mesures concrètes. [Voir page xx] Cela a constitué un succès remarquable : chacun a accepté notre invitation à s'asseoir à la même table. Nous travaillons désormais directement avec chacun des cinq États d'Asie centrale.

Vous vous êtes aussi rendu au Kosovo à maintes reprises. Le HCMN a-t-il été en mesure d'apporter une contribution quelconque à la recherche d'une solution à la question du statut ?

Initialement, mon prédécesseur, Max van der Stoep, et moi-même nous sommes tenus à l'écart du processus de détermination du statut ; nous ne pouvions pas imaginer ce que nous pourrions apporter d'autre sur cette question. Mais nous avons continué à constater des lacunes liées à la perpétuation de la haine et de la souffrance dans le pays.

En 2004, lorsque la violence a éclaté, j'ai estimé qu'il était de notre devoir de nous impliquer. Nous avons donc collaboré avec l'Envoyé spécial de l'ONU Martti Ahtisaari sur les problèmes de droits des minorités et l'avons aidé pour la partie de son rapport final qui est consacrée aux droits et à la protection des communautés.

Soit dit en passant, le HCMN est la seule institution existant au sein de la communauté internationale à avoir œuvré à la réconciliation entre les Serbes et les Albanais du Kosovo. Nous avons engagé des personnes qui avaient participé aux travaux de la Commission vérité et réconciliation en Afrique du Sud à se joindre à nous pour nous faire bénéficier de leurs compétences. Je pense que nous changeons réellement les choses sur le terrain. Je suis convaincu que ce travail se poursuivra sous mon successeur, car la conciliation recèle un élément de prévention des conflits.

Quelles devraient être à votre avis les principales qualités d'un Haut Commissaire ?

Je dirais que la principale est l'âge ! [rires]. Sérieusement, la patience et une certaine attitude philosophique sont décisives pour être efficace. Il faut proposer des idées nouvelles tout le temps. Et lorsqu'elles sont rejetées, vous en proposez d'autres légèrement modifiées. Il faut prendre le temps de parler et d'écouter.

J'étais là lorsqu'il a été décidé que les membres du personnel de l'OSCE ne devraient jamais être employés pendant trop longtemps. J'ai parfois regretté cela à titre personnel, mais je savais qu'il s'agissait d'une décision importante dans le cas de l'institution du HCMN. Le changement apporte des idées nouvelles.

Je sais que le nouveau Haut Commissaire insufflera une énergie nouvelle aux questions extrêmement complexes des minorités nationales. Je suis très fier de l'institution du HCMN. C'est une institution magnifique, absolument unique en son genre pour ce qui est de son approche.

Virginie Coulloudon est Attachée de presse principale et responsable de l'information et porte-parole adjointe du Secrétariat.

Le Norvégien Knut Vollebaek est le nouveau Haut Commissaire pour les minorités nationales



Belgrade, le 10 septembre 2007. À l'occasion de sa première visite officielle en Serbie depuis sa nomination aux fonctions de Haut Commissaire pour les minorités nationales, l'Ambassadeur Knut Vollebaek rencontre Rasim Ljajić, Président de l'Organe de coordination pour la Serbie du Sud.

Knut Vollebaek, ancien Ministre norvégien des affaires étrangères, a été nommé **Haut Commissaire de l'OSCE pour les minorités nationales**, en remplacement du Suédois Rolf Ekéus. Avant de prendre ses fonctions en juillet pour un mandat de trois ans, il était Ambassadeur de son pays aux États-Unis depuis 2001.

L'Ambassadeur Vollebaek jouit d'une réputation internationale dans le domaine de la défense des droits de l'homme, de la paix et de la sécurité ainsi que de la prévention et du règlement des conflits. Ces thèmes ont meublé constamment sa carrière diplomatique dans son pays et à l'étranger, et notamment dans les pays de l'ex-Yougoslavie ainsi qu'à Sri Lanka et au Guatemala.

En sa qualité de Ministre norvégien des affaires étrangères de 1997 à 2000, il a été le Président en exercice de l'OSCE pendant la Présidence norvégienne en 1999 et a présidé le Sommet des Chefs d'État de l'OSCE tenu à Istanbul.

« À l'époque, les crises alimentées par la tension interethnique éclataient avec une rapidité et une force remarquables dans la région, » déclare l'Ambassadeur Vollebaek. À la tête de l'Organisation, il a joué un rôle clé dans la recherche d'une solution pacifique à la crise du Kosovo qui a précédé la guerre et, ensuite, dans l'assistance apportée pour sa reconstruction et son redressement grâce à la création d'une présence de l'OSCE.

Parmi les affectations internationales de l'Ambassadeur Vollebaek figurent l'Inde, l'Espagne, le Zimbabwe et le Costa Rica, qui lui a servi de base en qualité d'Ambassadeur de Norvège auprès des États d'Amérique centrale.

Né à Oslo en 1946, l'Ambassadeur Vollebaek est titulaire d'une maîtrise d'économie de l'École norvégienne d'économie et d'administration des entreprises de Bergen. Il a également étudié les sciences politiques à l'Université d'Oslo ainsi qu'à l'Université de Californie à Santa Barbara.



Les écoles kirghizes se caractérisent par un riche éventail de groupes ethniques. Photos: HCNM/Vladimir Kiryusha

Asie centrale

Modernisation de l'éducation pour une palette de cultures

PAR DMITRI ALECHKEVITCH

« **P**ouvez-vous imaginer vous réveiller un beau jour et vous retrouver dans le système éducatif d'un autre État ? », s'exclame Elmira Imanaliyeva, la Vice-Ministre kirghize de l'éducation et de la science. « Juste après l'indépendance, nous avons dû entreprendre la difficile tâche de regrouper les écoles enseignant en kirghize et celles dont l'enseignement est dispensé dans des langues minoritaires. Nous avons beaucoup accompli dans le cadre de nos efforts visant à mettre en place un système unique, gérable et cohérent, mais nous nous heurtons encore aux conséquences de la désintégration. »

Les éducateurs kirghizes ne sont pas les seuls à être dans ce cas. Leurs homologues dans toute l'Asie centrale cherchent également des solutions acceptables au dilemme dans lequel ils se sont trouvés après que les pays de l'Union soviétique ont pris leur propre chemin. Dans l'ancien système, les écoles des minorités d'une république étaient, en règle générale, gérées par les autorités pédagogiques de sa république parente, qui fournissait également les manuels, les enseignants et la formation. Les bureaux et les chaises étaient à peu près les seuls éléments à être mis à disposition par la république de résidence.

Cela dit, les problèmes posés par la désintégration du système éducatif soviétique vont bien au-delà de simples questions techniques. Après tout, l'éducation est largement reconnue comme étant un outil potentiellement puissant pour favoriser l'intégration dans les sociétés multiethniques. Ce n'est que grâce à des politiques éducatives soigneusement conçues que les enfants d'origines

ethniques différentes acquièrent la maîtrise de la langue de l'État ou officielle et se familiarisent avec l'histoire de la nation tout en préservant leur langue maternelle et en conservant leur identité et leur culture nationales.

« Le précédent système visait avant tout à offrir une éducation pour différents groupes ethniques sur une base ségréguée, » déclare Mme Imanaliyeva. « On ne peut bâtir une société cohésive en se servant de cette approche. »

Comme la langue, la littérature, l'histoire et la géographie kirghizes étaient à l'époque ignorées dans les écoles des minorités de la République, « nous devons à présent trouver des moyens d'introduire ces matières dans ces mêmes écoles, tout en nous efforçant de respecter les langues et les cultures de nos communautés minoritaires, » ajoute-t-elle. « Il n'est pas facile de trouver un juste équilibre de sorte que nous — les éducateurs d'Asie centrale — devons nous appuyer sur nos réalisations communes et tirer des enseignements de nos erreurs réciproques. »

RETISSER LES LIENS

Les pays d'Asie centrale qui s'emploient à mettre en place leurs propres systèmes éducatifs nationaux rencontrent souvent des problèmes identiques, en particulier en matière d'éducation des minorités : quelle est la meilleure approche pour aider les professeurs à améliorer leurs capacités à enseigner à des étudiants des minorités leur langue maternelle ? Et comment s'assure-t-on que les étudiants issus de communautés ethniques atteignent une maîtrise suffisante de la langue de l'État ? Quels éléments entrent-ils dans la conception d'un bon manuel de littérature ? Comment les technologies de l'information et l'Internet peuvent-ils faciliter l'enseignement d'une



Les éducateurs Elmira Imanaliyeva du Kirghizistan et Mukhtar Aktayev du Kazakhstan :

« Nous avons besoin de nous appuyer sur nos réalisations communes et de tirer des enseignements de nos erreurs réciproques. »

langue ou la rédaction d'un manuel ? Ce ne sont là que quelques unes des nombreuses questions complexes que les ministères de l'éducation d'Asie centrale examinent actuellement.

En dehors du fait qu'ils sont confrontés à des tâches similaires, les États de la région ont des populations différentes. Une minorité nationale (telle que les Tadjiks de souche au Kirghizistan, par exemple, a souvent la même identité ethnique que la population majoritaire d'un autre État (le Tadjikistan), un État dit État parent. Cela ouvre des possibilités communes d'action pour augmenter la qualité de l'éducation.

« Il est tout naturel que les spécialistes d'Asie centrale collaborent dans le domaine de l'éducation des minorités nationales, » estime le nouveau Haut Commissaire pour les minorités nationales Knut Vollebaek. « Bien que la protection des droits des minorités incombe à l'État dans lequel elles résident, la coopération transfrontière est pleine de promesses pour de meilleurs résultats scolaires dans toute la région. »

ACTIONS CONCRÈTES

À en juger par l'accueil favorable réservé par les principaux éducateurs de la région à l'idée d'un dialogue sur l'éducation des minorités nationales, une initiative du précédent Haut Commissaire Rolf Ekéus, il y a tout lieu d'être optimiste.

Pour commencer, une conférence ministérielle tenue à Tachkent (Ouzbékistan), organisée conjointement par le HCMN et les autorités ouzbèkes en novembre 2006, a examiné le « défi de la réforme de l'éducation dans une Asie centrale multiethnique ». Quelque 70 participants sont convenus de traduire la coopération et l'assistance réciproque de simples mots en actions pratiques dans un cadre plus structuré en se répartissant en quatre groupes de travail axés sur les domaines suivants :

- formation des enseignants et formation en cours d'emploi ;
- enseignement des langues ;
- élaboration des programmes des cours et des manuels ; et
- technologies de l'information et apprentissage à distance.

« À la conférence à Tachkent, nous nous sommes immédiatement rendus compte de l'intérêt de nous entraider, » indique Mukhtar Aktayev, le chef adjoint du Département de l'éducation de la région du Kazakhstan méridional, qui abrite une importante population ouzbèke. « Plusieurs écoles enseignant en tadjik dans ma sphère de responsabilité n'ont plus reçu de manuels ou dispensé de formations à l'intention de leur enseignants depuis le début des années 90. Récemment, nos collègues du Tadjikistan sont venus assurer des formations dans nos écoles tadjikes et ont apporté des manuels. Notre département et les écoles comptent étendre ce type d'activités avec nos amis tadjiks. »

Deux des quatre groupes de travail qui ont été constitués se sont réunis : le premier, sur la formation des enseignants et la formation en cours d'emploi, à Astana (Kazakhstan) en février 2007 et le second, sur l'enseignement des langues, à Bichkek (Kirghizistan) en juin 2007. Ces groupes de travail ont pris un certain nombre de mesures concrètes. Représentant chacun des pays d'Asie centrale, les éducateurs sont convenus de s'aider mutuellement en offrant des stages de perfectionnement professionnel pour les professeurs qui enseignent dans leur langue maternelle, en organisant un échange d'experts linguistiques pour s'assurer que les qualifications des enseignants soient à jour, et en examinant les atouts de l'éducation bilingue et multilingue. L'objectif est d'encourager les étudiants issus des minorités à atteindre un bon niveau dans leur langue maternelle et dans la langue de l'État.

ESPRIT DE COLLÉGIALITÉ

La prochaine séance de brassage d'idées sur la manière d'envisager l'éducation des minorités nationales en Asie centrale se tiendra à Tachkent en novembre prochain. Elle sera consacrée à la question qui est peut-être la plus délicate et la plus urgente de toutes, à savoir les programmes et les manuels scolaires. En dépit du fait que chaque pays a ses propres normes, sa propre perspective historique et sa propre vision de l'éducation, les éducateurs de la région espèrent que l'esprit de collégialité qu'ils ont réussi à forger entre eux conduira à des progrès tangibles même dans les domaines les plus complexes.

« Nous connaissons bien nos problèmes réciproques et cela me donne toutes les raisons de penser que mes amis et voisins proposeront des idées dignes d'intérêt pour mon pays et que les représentants du Kazakhstan pourront, à leur tour, faire des suggestions susceptibles de les intéresser, » explique M. Aktayev. « Nous partageons tous un même but ultime : offrir aux enfants de toutes origines ethniques une éducation de grande qualité. »

Dmitri Alechkevitch est Conseiller politique auprès du Haut Commissaire de l'OSCE pour les minorités nationales.



JAAKKO AVIKAINEN/LEHTIKUVAPICTUREDESK.COM

Sommet de la Conférence sur la sécurité et la coopération en Europe, Helsinki, 10 juillet 1992. Cette réunion qui a fait date a créé le Forum pour la coopération en matière de sécurité, le Bureau du Haut Commissaire pour les minorités nationales et le Forum économique. Les chefs d'État et de gouvernement qui y ont assisté étaient notamment Alija Izetbegovic (Bosnie-Herzégovine), Sapamurad Niyazov (Turkménistan), Suleiman Demirel (Turquie), Franjo Tudjman (Croatie), Rahmon Nabiev (Tadjikistan), George H. W. Bush (États-Unis d'Amérique), François Mitterrand (France), et Mauno Koivisto (Finlande).

Lentement mais sûrement, la sécurité coopérative émerge

Relever les défis du changement

La création du Forum pour la coopération en matière de sécurité (FCS) en 1992 a été saluée comme une percée majeure dans la sphère politico-militaire de la sécurité. Composé aujourd'hui de représentants des 56 États participants, cet organe décisionnel n'a rien perdu de sa spécificité et continue à relever les défis posés par les nouvelles menaces pour la sécurité.

Les documents et les mesures de vaste portée qui ont été adoptés au Forum au fil des années après de nombreuses heures de négociations se sont avérés être politiquement importants, pragmatiques, pratiques dans leur application et appréciés du grand public. Le *Document de Vienne*, par exemple, est considéré comme étant l'accord politiquement contraignant le plus complet sur les mesures de confiance et de sécurité (MDCS) en Europe.

L'Ambassadrice Barbara Gibson, qui était Présidente du FCS lors de sa 500e séance en novembre de l'année dernière, et trois représentants qui ont assisté à la plupart des débats hebdomadaires du FCS à la Hofburg ces 15 dernières années, retracent l'évolution du Forum en un mécanisme de premier plan pour la mise en pratique des normes d'ouverture et de transparence de l'OSCE.

PAR L'AMBASSADRICE BARBARA GIBSON

Le 22 septembre 1992, les délégations de la CSCE se sont réunies pour la première séance plénière du Forum pour la coopération en matière de sécurité, sous la présidence de l'Autriche. Dans son allocution d'ouverture, Werner Fasslabend, le Ministre fédéral de la défense autrichien, a souligné les changements survenus dans la situation de sécurité en Europe.

« Maintenant qu'il n'y a plus de confrontation Est-Ouest et que le Pacte de Varsovie a été dissous, les négociations sur la parité militaire entre groupes d'États dont les forces armées exerçaient une influence immédiate sur le système sécuritaire en Europe sont devenues superflues, » a-t-il dit.

« Aujourd'hui, les guerres opposent plus souvent des peuples que des nations, un fait qui doit être pris en considération... À partir de maintenant, tous les États participants seront des partenaires égaux dans les négociations sur la sécurité et la stabilité, et on accordera un même poids aux intérêts collectifs et individuels en matière de sécurité. »

Créé par le Sommet de la CSCE tenu à Helsinki en juillet 1992, le Forum a été conçu précisément pour porter les

relations de sécurité entre États participants à un nouveau niveau, sur la base d'approches communes et coopératives. Déterminés à faire fond sur les progrès sans précédent accomplis dans les domaines de la maîtrise des armements, du désarmement, et des mesures de confiance et de sécurité, les États participants décidèrent d'engager de nouvelles négociations dans le cadre de cette enceinte de discussion.

En application du Chapitre V du *Document d'Helsinki* de 1992 (« Les défis du changement »), le FCS s'était vu attribuer trois rôles clés :

- Premièrement, il devait négocier des mesures concrètes et significatives d'un point de vue militaire visant à réduire les forces armées conventionnelles dans l'espace de l'OSCE et à maintenir leurs niveaux à un minimum.

- Deuxièmement — et ce rôle était plus novateur — le Forum était chargé de susciter un « dialogue permanent axé sur des objectifs » entre les États participants. C'est ce qui a lancé la tradition des « dialogues de sécurité », l'un des principaux fondements de nos activités aujourd'hui. L'engagement de ce dialogue découlait de la perception que la sécurité n'était plus le privilège d'États pris individuellement et ne pouvait être assurée que dans le cadre de la responsabilité collective de tous les États, quelle que soit leur taille.

- Troisièmement, le FCS devait réduire le risque d'un conflit armé entre États — un rôle qui allait s'avérer être à l'origine des débats les plus houleux dans le cadre des négociations relatives à son mandat.

Le FCS de 1992 était bien différent de celui que nous connaissons aujourd'hui. En 1992, seuls 52 États participants étaient réunis autour de la table, la Présidence changeait toutes les semaines, et le Japon était le seul partenaire pour la coopération.

Le Forum s'est mis au travail immédiatement après son établissement. En 1993, nous avons déjà adopté cinq grands documents, qui sont encore tous à la base de nos travaux :

- *Document de Vienne 1992*
- *Mesures de stabilisation pour situations de crise localisées*
- *Principes régissant les transferts d'armes classiques*
- *Programmes de contacts et de coopération militaires*

- *Planification de la défense*

En 1994, le FCS a adopté quatre autres documents, dont les deux derniers ont été intégrés dans le *Document du Sommet de*

Budapest de 1994 :

- *Document de Vienne 1994*
- *Échange global d'informations militaires*
- *Code de conduite relatif aux aspects politico-militaires de la sécurité*

- *Principes régissant la non-prolifération*

Les activités du Forum ont également figuré à l'ordre du jour du Sommet de Lisbonne de 1996, qui, s'appuyant sur l'agenda de 1994, a approuvé les documents suivants :

- *Un cadre pour la maîtrise des armements*
- *Développement du programme du Forum pour la coopération en matière de sécurité*

Ces documents ont ouvert la voie au *Document de Vienne 1999* qui a été adopté par le FCS au Sommet d'Istanbul tenu cette année là.

Le FCS a réagi aux nouveaux défis pour la sécurité en adoptant de nouveaux documents capitaux :

- *Document de l'OSCE sur les armes légères et de petit calibre (ALPC) (2000)*
- *Document de l'OSCE sur les stocks de munitions conventionnelles (2003)*

Par leur mise en œuvre, le FCS s'attaque aux risques cruciaux pour la sécurité posés par les stocks excédentaires et le trafic d'ALPC et de munitions conventionnelles. L'assistance que nous apportons aux États participants dans le cadre d'un certain nombre de projets dans ce domaine a commencé à donner des premiers résultats positifs. Il ne fait aucun doute que notre expérience croissante dans ce secteur clé est mondialement reconnue.

Aujourd'hui, le FCS reste un organe de négociation important et actif au sein de l'OSCE. À l'évidence, toutes ses possibilités n'ont pas encore été pleinement exploitées. Entre-temps, il a suivi l'évolution constante de la situation en matière de sécurité. Les nouveaux développements survenus dans le paysage européen et mondial de la sécurité nous ont obligés à fixer des priorités et à nous concentrer sur les menaces qui sont communes à tous où qui représentent un risque régional.

Cela ne signifie pas nécessairement que l'ère des grands accords « traditionnels » de maîtrise des armements et de désarmement est révolue. La mise en œuvre des MDCS existantes énoncées dans le *Document de Vienne 1999* restera un élément déterminant dans l'architecture de sécurité de l'OSCE. En combinaison avec les nouvelles réactions du FCS et de l'OSCE aux défis en matière de sécurité, ces mesures continueront d'offrir à la région de l'OSCE une base solide pour la stabilité, la paix et la prospérité.

L'Ambassadrice Barbara Gibson dirige la délégation du Canada à l'OSCE. Diplomate de carrière, elle a été en poste à Washington, D.C., et à New York. Avant de prendre ses fonctions à l'OSCE en 2004, elle était Directrice de la Division Moyen-Orient de son Ministère des affaires étrangères. Le présent article est basé sur son intervention à la 500^e séance plénière du FCS à Vienne, le 29 novembre 2006, lorsque le Canada en détenait la Présidence.

L'Ambassadrice Gibson en compagnie de l'Ambassadeur du Danemark, John H. Bernhard, qui est l'actuel Président du FCS.



Des négociations sur des rêves, de l'Atlantique à l'Oural

Par Pierpaolo Tempesta



OSCE/GREGORY HILL

Lorsque j'ai rejoint la Conférence sur la sécurité et la coopération en Europe en 1987, les délégations venaient de rentrer de Stockholm où le nouvel esprit d'ouverture instauré par la *glasnost* leur avait permis d'élaborer un système de mesures de confiance et de sécurité. Ces MDCS visaient à dissiper les préoccupations des États participants en matière de sécurité grâce à une transparence et à une prévisibilité accrues dans les activités militaires.

Ces mesures étaient applicables de l'Atlantique à l'Oural et prévoyaient — en même temps que des paramètres rigoureux en matière de notification et d'observation — un régime de vérification au moyen d'inspections sur place sans droit de refus.

Mais la situation internationale continuait à évoluer, comme on l'avait reconnu lors de réunions tenues à Vienne entre 1986 et 1989, où les États participants avaient été invités à tirer parti des résultats obtenus à Stockholm et à les développer.

Cela devait aboutir à l'établissement du *Document de Vienne 1990* (actualisé depuis à plusieurs reprises), qui a introduit plusieurs éléments importants consolidant les divers engagements des États participants de s'abstenir de recourir à la force : échange accru d'informations militaires, visites d'évaluation, contacts militaires, procédures de réduction des risques grâce à la consultation et à la coopération, et réseau de communication spécialisé. Il a également créé le Centre de prévention des conflits. Ces éléments fondamentaux existent encore aujourd'hui.

Avec l'adoption de la *Charte de Paris pour une nouvelle Europe* en 1990, les États participants ont été invités de nouveau à négocier un nouvel ensemble de MDCS pour tenir compte du nouvel environnement de sécurité et des défis émergents dans l'espace de l'OSCE. Cela a abouti au *Document de Vienne 1992*, qui a renforcé encore les MDCS et les a étendues aux nouveaux États d'Asie centrale. Ce document a marqué le début d'une ère nouvelle en matière de sécurité globale et coopérative, qui devait bientôt se refléter dans les décisions du Sommet d'Helsinki



OSCE/YURI KRIVONOS

Arsenal central d'Arys, près de Chimket (Kazakhstan), juin 2005. Dans le cadre du mécanisme d'assistance du FCS, des experts internationaux de l'OSCE examinent des munitions conventionnelles destinées à être éliminées.

de juillet 1992.

De bien des manières, il s'est agi d'un sommet historique pour ce qui est de la dimension politico-militaire. Il a créé le Forum pour la coopération en matière de sécurité en tant qu'organe décisionnel autonome dans le domaine politico-militaire et a lancé le Programme d'action immédiate, qui devait aboutir au *Document de Vienne 1994* et à une série de documents normatifs. Parmi ceux-ci figurait notamment le *Code de conduite relatif aux aspects politico-militaires de la sécurité*, qui a énoncé les principes régissant le rôle des forces armées dans les sociétés démocratiques.

De nombreux observateurs estiment que c'est à cette réunion que la CSCE/OSCE a atteint le sommet de sa créativité dans la dimension politico-militaire. En fait, le *Document de Vienne 1994* ne faisait qu'affiner les MDCS existantes, mais on s'en était inspiré pour la mise en œuvre de celles-ci en Bosnie-Herzégovine dans le cadre de l'Article II des Accords de Dayton, qui avait donné de bons résultats en contribuant considérablement à la stabilité militaire de la région.

Le Sommet de Budapest de 1994 a cautionné les résultats obtenus dans le cadre du Programme d'action immédiate mais, notant que le *Document de Vienne* n'avait apporté que des améliorations relativement mineures aux mesures existantes, a décidé que les négociations sur les MDCS devaient se poursuivre.

Un travail intense a été entrepris en 1996 après l'adoption de deux documents, intitulés « *Un cadre pour la maîtrise des armements* » et « *Développement du programme du Forum pour la coopération en matière de sécurité* », qui ont arrêté les principes de négociation à suivre et les priorités à prendre en compte, notamment pour l'élaboration de MDCS adaptées à des besoins régionaux particuliers.

En 1997, alors qu'Andorre devenait le dernier État participant en date, le FCS s'est attelé à la tâche avec enthousiasme. Plus de 100 propositions nouvelles ont été élaborées et réunies dans ce que les négociateurs ont appelé le « *livre de rêves* ».

Les États participants en attendaient beaucoup. Ils espéraient pouvoir étoffer sensiblement le *Document de Vienne 1994*. Ils souhaitaient abaisser les seuils pour les activités militaires qui seraient sujettes à notification et observation et soumettre de nouveaux types d'activités militaires aux vérifications destinés à accroître la transparence.

Malheureusement, trois années de négociations intenses n'ont abouti qu'à l'introduction du chapitre prescrit sur les MDCS régionales. Toutefois, cela n'était nullement négligeable comme en témoignent les nombreuses MDCS convenues par des États participants voisins. Le *Document de Vienne 1999* a été établi et signé au Sommet d'Istanbul.

Si des progrès plus substantiels n'avaient pas pu être accomplis, ce n'était certainement pas faute de dévouement de la part de ceux qui participaient aux négociations. De fait, lorsque les États participants ont manifesté la volonté politique nécessaire, le FCS a toujours pu réagir rapidement aux menaces nouvelles comme dans le cas de l'adoption sans controverse des documents sur les *armes légères et de petit calibre* et sur les *stocks de munitions conventionnelles*, ainsi que de sa contribution à la lutte contre le terrorisme.

Pendant toute l'histoire des négociations au sein du FCS, les relations entre les délégués ont toujours été fondées sur un profond respect mutuel, sur une compréhension des positions de chacun et sur la volonté d'examiner des solutions de compromis d'une manière positive. Cet état d'esprit a grandement contribué à l'atmosphère amicale si caractéristique de notre Organisation.

Le général de brigade (en retraite) Pierpaolo Tempesta, ancien pilote militaire, a rempli les fonctions de conseiller militaire auprès de la délégation italienne de 1987 à 1991 et l'a rejointe en 1994 comme conseiller. Il est membre de la Mission permanente du Saint-Siège depuis 2004.

L'élaboration de normes et au-delà : création d'un forum pour les préoccupations communes

Par Donna Phelan



OSCE/GREGORY HILL

Il y a quinze ans, je figurais parmi ceux qui participaient à la toute première séance du Forum pour la coopération en matière de sécurité. Après avoir travaillé pendant plusieurs mois sur un mandat pour le Forum, nous n'avions réellement aucune idée, lors de la Conférence d'examen de l'OSCE tenue à Helsinki en 1992, comment les choses allaient se passer. Je suis convaincue que le fait que le cap des 500 séances plénières ait

été franchi en novembre 2006 témoigne clairement du succès du Forum en tant qu'organe au sein duquel nous pouvons examiner nos préoccupations communes liées à la dimension politico-militaire.

Or donc, comment cela se passait-il au FCS au début ? En ce qui me concerne personnellement, les choses étaient un peu confuses car cela a coïncidé avec une réorganisation de la délégation des États-Unis. Jusque là, les États-Unis avaient deux délégations s'occupant de la maîtrise des armements à Vienne : l'une travaillait sur le Traité FCE et les questions connexes, l'autre sur les mesures de confiance et de sécurité dans le cadre du *Document de Vienne*.

Je me souviens que nous avons tous été accueillis chaleureusement à la séance plénière d'ouverture le 22 septembre 1992 par notre premier Président, l'Ambassadeur d'Autriche Martin Vukovich. Après l'allocution d'ouverture du Ministre autrichien de la défense Werner Faslabend, l'Ambassadeur Vukovich nous a invités à nous mettre au travail — et c'est précisément ce que nous avons fait.

Nous avons achevé le *Document de Vienne 1992* au début de l'année, en sorte que le Forum a commencé ses travaux sans qu'il reste des questions en souffrance à son ordre du jour. Nous avons porté notre attention sur le Programme d'action immédiate figurant dans ce document, qui indiquait les domaines dans lesquels nous étions convenus d'agir. Ces domaines allaient de la conduite de négociations sur la maîtrise des armements, le désarmement et les mesures de confiance et de sécurité à l'instauration d'un dialogue ciblé sur des propositions relatives au renforcement de la sécurité et à la coopération.

La situation présentait à la fois des avantages et des inconvénients, car le Forum ne pouvait devenir que ce nous ferions de lui. Toutefois, à un stade aussi précoce de son existence, les gens n'étaient pas certains de ce qu'ils voulaient qu'il devienne. Il nous a donc fallu un certain temps pour trouver notre rythme de travail.

Avant de pouvoir entamer sérieusement nos travaux, nous avons dû, à la manière typique de l'OSCE, nous préoccuper d'abord de la procédure — et oui, nous avons dû définir les « modalités » d'organisation du Forum.

Nous avons commencé par les questions essentielles comme l'attribution de la présidence et la procédure d'examen des propositions. Au début, la présidence changeait toutes les semaines, en sorte que des coordonnateurs ont été désignés pour assurer la continuité dans la négociation de propositions particulières. Au fil du temps, cependant, nous avons pris conscience de l'intérêt qu'il y avait de prolonger la durée du mandat du président, qui a d'abord été portée à un mois (en 1995), puis à la durée de toute une session de travail (en 2001), ce qui a conduit à l'arrangement « trimestriel » actuel.

La pratique de travail actuelle au sein de la Troïka du FCS — un nouveau président tous les quatre mois — est si efficace que même nos petites délégations peuvent en faire partie à leur tour. La Bosnie-Herzégovine, la Bulgarie et le Canada ont formé la Troïka en 2006. Cette année, après Chypre et la Croatie, c'est le Danemark qui a pris les rênes en septembre.

Au cours des années, les débats au sein du Forum ont été intenses parfois et assez calmes à d'autres moments. Comme la plupart de mes collègues, je me réjouis à la perspective de participer aux séances où je sais qu'il y a quelque chose d'important à l'ordre du jour et je traîne les pieds lorsque je pense que nous nous bornerons à rester assis poliment pendant que le Président soumettra les différents points de l'ordre du jour à l'examen sans que personne ait quoi que ce soit à dire.

Mais, dans l'ensemble, je considère nos travaux comme le reflet du rythme de nos existences — et je ne pourrais certainement pas survivre en travaillant à haut régime tout le temps. La réalité est que nous vivons dans un monde comportant des hauts et des bas.

Il me semble que l'élaboration de documents normatifs constitue la partie aisée de notre travail. Je ne veux pas dire par là que cette tâche est exempte de complications ou n'a guère d'importance. Ce que je veux dire c'est lorsque les 56 États se réunissent pour examiner des préoccupations politico-militaires, il est toujours utile de pouvoir cibler son attention.

Si la liste des documents élaborés par le Forum est en soi fort impressionnante, seuls ceux d'entre nous qui ont passé d'innombrables heures à la Hofburg — et aux autres endroits où nous avons conduit nos travaux au fil des années — se rendent vraiment compte du fait que ces documents ne représentent qu'une partie des réalisations du Forum.

Nous avons également conscience de l'importance de notre volonté de continuer à nous rencontrer et à parler même lorsqu'aucune proposition particulière n'est inscrite à notre ordre du jour de négociation. Je suis convaincue que nous nous attacherons à poursuivre un dialogue et une coopération ciblés tout en favorisant la consultation et la coopération au sujet des défis pour la sécurité qui trouvent leur origine hors de l'espace de l'OSCE.

Donna A. Phelan fait la navette entre Washington, D.C., et Vienne depuis plus de 16 ans. Elle est fonctionnaire des affaires étrangères au Service des affaires relatives aux armes chimiques et conventionnelles, Bureau de la vérification, du respect et de la l'application du Département d'État des États-Unis. Elle a quitté le service actif dans l'armée des États-Unis en 1997.



OSCE/MILOSLAV FROKCSI

Base militaire de Dedoplistkaro (Géorgie), mars 2007. Dans le cadre d'un programme du FCS relatif à l'élimination des munitions périmées, des experts de l'OSCE et des experts nationaux examinent une bombe avant d'en extraire le TNT par fusion.

Souvenir des péripéties ayant jalonné le chemin du FCS

Par Andrei I. Vorobiev



En 1992, nous étions jeunes et croyions fermement aux possibilités que la vie a à offrir. Après les consultations tenues à Vienne, nos délégations s'étaient rendues dans la capitale finlandaise pour un sommet des chefs d'État ou de gouvernement. Alors que nous déambulions dans les rues d'Helsinki, cherchant à nous détendre après les séances décisives qui ont façonné

l'avenir du Forum pour la coopération en matière de sécurité, peu d'entre nous auraient pu prévoir comment les choses allaient évoluer.

Les États participants de la CSCE avaient conscience qu'il était crucial de tirer parti du nouvel élan acquis et de réagir rapidement. Ils étaient inspirés à la fois par le succès du processus de Stockholm au milieu des années 80, qui avait renforcé les mesures de confiance et de sécurité, et par la rapidité étonnante avec laquelle le Traité sur les forces armées conventionnelles en Europe avait été rédigé, puis signé en 1990. Ces événements contrastaient fortement avec les 13 années de pourparlers laborieux entre l'OTAN et le Pacte de Varsovie au sujet de réductions mutuelles et équilibrées des forces.

Nous avons tous le sentiment que nous étions sur le point d'assister à l'émergence de quelque chose de nouveau, de puissant et d'ambitieux tout en sachant qu'on ne nous offrirait pas des solutions toutes faites. Mais nous devons d'abord examiner toute une série de propositions incohérentes qu'il fallait fondre en un tout cohérent.

Cette tâche a été brillamment exécutée par des membres de la délégation bulgare, qui ont présenté un projet incorporant la substance de tous les documents. Ce projet a servi de point de départ aux efforts que

Unité d'appui au Forum pour la coopération en matière de sécurité du Secrétariat de l'OSCE. Debouts : Mark Werth, Anton Martynyuk, Glenn Sibbitt, Yuri Kryvonos et Ergin Karazincir. Assises : Elli Kytömäki et Maria Brandstetter.



OSCE/GREGORY HILL

nous avons déployés pour définir le rôle précis du Forum, qui a finalement été énoncé au chapitre V des *Défis du changement*, le Document d'Helsinki de 1992.

Je pourrais raconter d'innombrables anecdotes sur cette époque, où les négociations étaient pleines de péripéties inattendues. Mais ce qui en ressort c'est l'esprit dans lequel elles se sont déroulées – esprit qui s'apparentait à la musique des années 30 et 40, incarnation acoustique de l'enthousiasme, de l'énergie et de l'optimisme. L'atmosphère particulière des pourparlers à la CSCE procédait du désir collectif des États participants de voir le processus d'Helsinki progresser à grands pas. On façonnait une nouvelle architecture de sécurité conçue délibérément pour l'après-guerre froide.

Les chefs de délégation étaient les principaux pourvoyeurs d'idées et les moteurs du progrès. Cette période de l'histoire du Forum a formé toute une génération de négociateurs spécialistes du désarmement. Après avoir résisté à l'épreuve du feu lors des débats animés au sein du Forum, beaucoup sont devenus ambassadeurs. Les jeunes diplomates comme moi-même — j'étais alors deuxième secrétaire à la Division du désarmement multilatéral de notre Ministère des affaires étrangères — ont eu la chance d'avoir sous les yeux l'exemple de ces jeunes hommes et femmes. Nous avons tant appris de leurs capacités de négociation, de leur souci de la précision des termes et, ce qui est particulièrement important, de la passion intense qui a nourri leurs efforts de rédaction.

Le succès ne s'est pas fait attendre. Au moment du Sommet de la CSCE de Budapest en 1994, le Forum avait élaboré plusieurs documents normatifs importants qui sont considérés jusqu'à aujourd'hui comme des joyaux de la couronne de la sécurité européenne.

Je ne prétends pas que le FCS ait été l'image de la sérénité au cours de la première moitié des années 90, loin de là. Les discussions étaient parfois tendues. Et plus d'une occasion, des collègues ont claqué la porte en sortant faute d'arguments supplémentaires à apporter pour prouver leur point de vue. Mais j'entends encore, résonnant à mes oreilles, les mots de l'Ambassadeur d'Allemagne Rüdiger Hartmann « weiter, weiter, weiter ! » – qui décourageaient les délégués de s'adonner à l'autosatisfaction lorsque certains obstacles majeurs avaient été franchis.

J'ai tiré une conclusion importante des nombreuses années que j'ai passées au Forum : les travaux se déroulent sans problème lorsqu'ils sont soutenus politiquement au plus haut niveau, comme dans le cas du Traité FCE. Cela dit, il y a des situations où l'absence de volonté politique nous pousse à déployer des trésors de diplomatie, de ténacité et, disons-le, de courage.

Il est aisé de beugler dans un microphone qu'il n'y a pas de consensus, mais le Forum n'a jamais été en faveur de cette approche. Notre sens de l'honneur professionnel l'emporte : il nous incite à rechercher d'autres moyens d'aider les États à parvenir à un accord et à mieux se comprendre dans le domaine sensible de la sécurité et de la stabilité militaires.

J'estime que cette option revêt encore plus d'importance aujourd'hui, alors que le monologue prévaut et que chaque jour apporte de nouvelles preuves que la culture du dialogue est en déclin. Il faut juger de la maturité des sociétés humaines d'après leur aptitude à vivre en paix les unes avec les autres et à tenir compte des intérêts de chacune d'elles en matière de sécurité.

Andrei I. Vorobiev est conseiller principal au Département des affaires de sécurité et de désarmement du Ministère russe des affaires étrangères. Il a contribué pendant 18 ans aux négociations de la CSCE/OSCE et vient presque tous les ans à Vienne depuis 1990.



Couverture photographique :
OSCE/Mikhail Evstafiev

FORMATION EN MATIÈRE DE SÉCURITÉ SUR LE TERRAIN

S'attendre à l'inattendu

« Je reconnais explicitement que je participe au stage à mes propres risques, j'assume l'entière responsabilité pour tout accident ou dommage éventuel, je suis responsable de moi-même et il m'a été conseillé de contracter ma propre assurance... »

PAR MIKHAIL EVSTAFIEV

A lors que nous arrivons à proximité de Hammelburg, une petite bourgade en Bavière, après dix heures de voyage en autocar, je pense au morceau de papier que j'ai signé à Vienne. Nous sommes ici pour un stage d'une durée de quatre jours, organisé par le Centre pour les missions internationales de paix (ZIF) sis à Berlin, qui aide à préparer le personnel civil de l'Organisation des Nations Unies, de l'OSCE, de l'Union européenne et d'autres organisations internationales aux missions de maintien de la paix et de terrain. Occasionnellement, l'OSCE met également des formateurs à disposition dans divers domaines.

Je me console en pensant que, au moins, nous ne sommes pas des appelés et n'avons pas besoin de porter le treillis, de nous faire aboyer dessus, de récurer les sols et les toilettes, ou de courir cinq kilomètres tous les matins. Mais, une fois arrivés dans nos baraquements, nous sommes soumis aux règles militaires : nous faisons notre propre lit, mangeons à heures fixes, partageons les toilettes et les salles de douche, et devons nous lever peu après cinq heures du matin si nous voulons avoir un petit déjeuner digne de ce nom.

Hammelburg, qui est également surnommée la « plus ancienne ville viticole de Franconie », a servi de camp de prisonniers de guerre et d'hôpital pendant la Seconde Guerre mondiale. Ses prisonniers les plus célèbres étaient

le major Jacob Dzhugashvili, fils du dirigeant soviétique Joseph Staline, et le colonel John K. Waters, beau-fils du général américain George S. Patton.

Le 27 mars 1945, le général Patton tenta de libérer les prisonniers de guerre américains du camp, mais ses forces blindées furent anéanties. La guerre terminée, les Américains y ouvrirent un camp d'internement des nazis et Hammelburg resta une base militaire américaine jusqu'en 1956, lorsque le camp et l'aire de formation furent transmis à la *Bundeswehr*.

Après le petit déjeuner au mess, les 21 participants — dont huit de l'OSCE — reçoivent leur gilet pare-balles en kevlar. Je me rappelle, que lorsque je couvrais le siège de Sarajevo, nous ne pouvions embarquer à bord d'un avion de l'ONU à destination de cette ville sans en être équipés. Ces gilets ne peuvent pas réellement arrêter une balle, mais vous protégeront peut-être des éclats.

Le lieutenant-colonel Mutafoff nous souhaite la bienvenue à notre premier cours en déclarant que son personnel a pour mission de nous sensibiliser à l'autoprotection et d'améliorer notre comportement dans des situations dangereuses. « Nous ne sommes pas en mesure de vous proposer des solutions, mais nous pouvons vous donner une mosaïque de directives dont vous pouvez tirer des enseignements, » dit-il.

« Attendez-vous toujours à l'inattendu, » répète-t-il sans cesse, même si aucun d'entre nous ne sait exactement à quoi il fait référence.

Le sergent Cieski nous explique que, chaque année, jusqu'à 20 000 personnes dans le monde sont blessées ou tuées par des mines terrestres antipersonnel et par des engins non explosés. Il n'existe, en règle générale, pas de cartes ou de documents indiquant où les 60 à 100 millions



de mines terrestres qui sont toujours « actives » ont été posées et dont beaucoup datent encore de la Première ou de la Seconde Guerre mondiale.

Au milieu des champs, où le superbe paysage rappelle la Bosnie, nous nous familiarisons davantage avec la menace potentielle que constituent les engins mortels dans une zone de conflit. Regardez toujours où vous mettez les pieds, nous dit-on, parfois même en vous servant de jumelles de campagne. Si quelqu'un marche sur une mine, ne vous précipitez pas pour lui venir en aide : vous risquez vous-même d'être blessé ou tué. Restez où vous êtes et attendez que du personnel qualifié récupère la victime.

Les instructeurs nous disent que des mines « papillon » ont été utilisées par l'armée soviétique contre des enfants, « afin d'éliminer une nouvelle génération de combattants afghans ». Ayant accompli mon service militaire en Afghanistan pendant deux ans durant la guerre contre les Soviétiques dans les années 80, je ne peux m'empêcher de réfuter ce mythe datant de la guerre froide. Mon point de vue est bien accepté, nos instructeurs reconnaissant que leur allégation n'a pas été prouvée.

« Il faut avoir l'esprit particulièrement malveillant pour créer certains des pièges que vous allez voir, » nous prévient le sergent-major Markota. Des engins explosifs peuvent être dissimulés pratiquement n'importe où — sous une porte, dans un divan, entre des livres — et activés ensuite par un son, un rayon lumineux ou une pression. Même les W.C. — tels que ceux que vous voyez exposés — peuvent contenir un explosif. Une fois que vous tirez la chasse, « vous êtes de l'histoire ancienne », alors réfléchissez à deux fois avant de pénétrer dans une maison abandonnée dans une zone de conflit.

UN AUTRE MORD LA POUSSIÈRE

Le soleil est au zénith alors que nous traversons à pied la localité de Bonnland. Elle semble étrangement abandonnée et elle l'est : en 1938, les quelques villageois restants ont été déplacés ailleurs et la communauté locale a cessé d'exister. Ultérieurement, la ville a été convertie en un grand centre d'entraînement pour l'armée allemande.

Subitement, plusieurs « locaux » amicaux et pas si amicaux que ça sortent de maisons ou apparaissent au détour d'une rue. Les hommes nous demandent des cigarettes, et les femmes, en *bourkah* bleue, des médicaments. Nous regardons immédiatement autour de nous, sentant le danger, mais nous ne savons pas vraiment comment réagir. Comme on pouvait s'y attendre, des coups de feu éclatent. Les personnages insolites courent se mettre à l'abri, cer-

tains d'entre nous les suivant dans leurs maisons.

« Jetez-vous d'abord à plat ventre, puis regarder ce qui se passe autour de vous, » déclare le sergent-major Stieg, tandis que nous essayons de trouver un moyen de nous échapper. Nous tombons littéralement au beau milieu d'un échange de tirs entre la « police » et quelques « rebelles ». Nous ne comprenons pas exactement ce qui se passe et, interrompant notre course, tombons tous à plat ventre. Nos mains sont écorchées et nous sommes couverts de poussière.

D'autres explosions, et d'autres coups de feu, se font entendre au loin. Une simulation d'explosion à la voiture piégée prend nombre d'entre nous par surprise. « Si cela avait été une situation réelle, vous ne seriez tous plus que de la poussière dans l'air, » nous dit le sergent-major Stieg, un sourire au bord des lèvres.

PARLER À PAPA

Le lendemain, endoloris et burinés par le soleil, nous marchons à travers les champs pour apprendre comment se servir des cartes et du compas et comment nous orienter à l'aide de l'azimut. Peu à peu, tandis que nous exécutons des missions concrètes, tout commence à faire sens. Nous nous familiarisons également avec les communications, qui peuvent être une question de vie ou de mort. Nous rendons compte à notre QG ou « Papa », en nous servant de l'alphabet de l'OTAN. Pour indiquer que nous sommes à Bonnland, nous disons : « Papa, je suis à **Bravo-Oscar-Novembre-Novembre-Lima-Alpha-Novembre-Delta**. Terminé. »

Nous nous répartissons en groupes et embarquons dans les camionnettes qui nous ont été attribuées, armés de cartes et d'instructions sur notre destination et sur ce que nous devons faire. Nous roulons pendant une quinzaine de minutes, « en nous attendant à l'inattendu », mais rien ne se passe. Puis un barrage est en vue, gardé par des personnes lourdement armées et en uniforme. Ils ne semblent pas être de bonne humeur. Ils nous fouillent un à un, s'emparent de nos pièces d'identité, et nous ordonnent de rester derrière les barbelés. Notre chef de groupe est interrogé par le chef à l'aspect menaçant du poste de contrôle, un rôle brillamment interprété par un visage familier — celui du sergent-major Stieg.

Les choses ne se passent pas bien du tout. Le chef hurle et jure. Il n'est pas convaincu par l'explication de notre chef de groupe que nous sommes des observateurs internationaux neutres. Nous sommes accusés d'être des espions et d'aider les rebelles.

Au moment même où le chef nous dit que nous pou-



vons partir, nous nous trouvons pris entre deux feux. Cette fois-ci, il y a plusieurs « blessés » et le chef est furieux. Il empoigne l'un de nos collègues, le force à s'agenouiller, pointe un pistolet sur sa tête et menace de le tuer dans cinq secondes si nous ne venons pas immédiatement en aide à ses hommes blessés.

Nos mésaventures sont loin d'être terminées. Alors que nous démarrons, nous sommes accostés par des bandits armés. Si nous pensions que les précédents étaient grossiers, ceux-ci sont carrément odieux. Ils nous font nous agenouiller, les mains derrière la nuque. Nous sommes au beau milieu d'une forêt, sans espoir de nous en sortir indemnes. Notre chef plaide pour nos vies, mais nous ne sommes pas au Conseil permanent : les bandits n'ont que faire d'un consensus. Ils veulent nos véhicules, notre argent et nos fournitures, et bien plus encore.

GARDER SON SANG-FROID

Cela me paraît douloureusement réel : je me souviens de situations similaires en Bosnie durant la guerre dans les années 90. Un jour, plusieurs travailleurs humanitaires furent abattus et dépouillés alors qu'ils livraient des fournitures.

Le lendemain matin, je préviens tout le monde que, si nous sommes à nouveau détenus, je prétendrai être un journaliste russe ne parlant pas un mot d'anglais. C'est ma manière de prendre ma revanche sur les « méchants ».

Comme on pouvait s'y attendre, le pire restait à venir. Des « hommes armés » masqués interceptent notre autocar et nous emmènent, les yeux bandés, vers une destination inconnue. Mon groupe se retrouve dans une pièce où joue une musique assourdissante. Les yeux toujours bandés, nous transpirons beaucoup, avons soif, sommes fatigués et meurtris. On nous hurle dessus et nous sommes à nouveau forcés de nous agenouiller. Que faites-vous si vous êtes pris en otage ? Règle numéro un : gardez votre sang-froid et coopérez avec vos ravisseurs.

J'opte pour la méthode Stanislavsky et m'immerge rapidement dans mon rôle. Sur mon carnet de notes, que je brandis sous les yeux de mes ravisseurs, j'ai écrit : « je suis un journaliste. Ne me tirez pas dessus. »

À tour de rôle, nous éternuons, ce qui nous donne une idée du nombre de personnes dans la pièce. Peut-être quelqu'un viendra-t-il nous secourir, peut-être pouvons nous négocier une libération. Mais quand et comment ? Après m'être plaint de déshydratation pour la énième fois, en russe, mes ravisseurs me hurlent dessus et décident de m'emmener dans un autre bâtiment.

À partir de maintenant, je suis laissé en compagnie de quelques gardes, qui sont relevés régulièrement. Malgré mes tentatives d'expliquer, en mauvais anglais, que je suis souffrant et que j'aimerais un verre d'eau, ils m'obligent à m'agenouiller sur le sol. On m'emmène plusieurs fois pour être interrogé et je suis accusé d'être un espion. Mes ravisseurs ne semblent pas savoir comment traiter un journaliste qui ne parle ni ne comprend autre chose que le russe.

Le temps s'éternise. Lorsque s'agenouiller devient insupportable, je suis autorisé, à mon grand soulagement, à m'asseoir ou à me lever. Je remercie mes ravisseurs pour ce geste, mais en russe. Cela les mets encore plus en colère, et ils m'obligent à m'agenouiller de nouveau.

Enfin, après près de quatre heures, on nous emmène à l'extérieur, nos mains sont détachées, et nous pouvons retirer nos bandeaux. S'habituer à l'éclatante lumière du jour prend un certain temps. Pour la première fois, nous pouvons voir nos ravisseurs. Nous partageons un repas chaud avec eux à l'arrière d'un camion militaire. L'eau et le jus coulent à profusion. Ah, les choses simples de la vie !

Plus tard, je découvre que ma performance théâtrale a été considérée comme irresponsable. « Vous auriez pu tous nous faire tuer, » se plaint un membre de mon groupe.

J'explique que, dans des situations désespérées, chacun adopte sa propre méthode pour ne pas devenir fou. La mienne était d'interpréter un rôle. De surcroît, mon comportement « inattendu » nous a également permis de gagner du temps et a déconcerté mes ravisseurs.

Je dois dire avec admiration que tout a été fait pour assurer notre sécurité et notre bien-être au cours du dramatique exercice final : des médecins et des psychologues étaient sur place, prêts à venir au secours de toute personne qui aurait trouvé tout cela un peu trop dur.

Mikhael Evstafiev est attaché de presse à la Section de la presse et de l'information du Secrétariat.





« Vivre sur un fond marin », par le photographe kazakh Shamil Zhumatov : les villages de pêcheurs entourant la mer d'Aral, site d'une des plus grandes catastrophes écologiques de la région, espèrent en des temps meilleurs.

Organisation pour la sécurité et la coopération en Europe

www.osce.org
www.osce.org/publications
osce-magazine-at@osce.org
pat.sutter@osce.org

